Pêches et Océans Canada | Fisheries and Oceans Canada

L'industrie de la pêche au Québec

Profil socio-économique

2015

Services stratégiques

Région du Québec

Canada

Publié par :
Pêches et Océans Canada
Québec (Québec)
G1K 7Y7

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada

L'industrie de la pêche au Québec
Profil socio-économique 2015
MPO/2018-2007
No de cat. Fs124-9/2018F-PDF
ISBN 978-0-660-25607-8

Mars 2018

This publication is also available in English

Équipe de réalisation

Équipe de rédaction

Florence Boucher Boisclair, SS, MPO, région du Québec
Ali Magassouba, SS, MPO, région du Québec
Martial Ménard, SS, MPO, région du Québec

Collaborateurs

Audrey Fournier, SS, MPO, région du Québec
Mona-Molina Ith-Tek, SS, MPO, région du Québec
Guillaume Pettigrew, SS, MPO, région du Québec

Photos en page couverture

Harrington Harbour : Pêches et Océans Canada, C. Renaud
Rivière-au-Renard : Pêches et Océans Canada, R. Côté
Grande-Entrée : Pêches et Océans Canada, M. Papageorges

Acronymes

MAPAQ : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MERN : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
MPO : Pêches et Océans Canada
SS : Services stratégiques

Abbréviations et symboles

M$: million de dollars
p : préliminaire
t : tonne (tonne métrique)

Table des matières

LISTE DES GRAPHIQUES V
LISTE DES TABLEAUX VII
LISTE DES CARTES VII
INTRODUCTION VIII

1. PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC MARITIME 1
   1.1 Contexte démographique 1
   1.2 Niveau de scolarité 3
   1.3 Taux d'activité et taux de chômage 4
   1.4 Secteurs d'activité et composition du revenu 5

2. LES PÊCHES COMMERCIALES MARITIMES 7
   2.1 Régimes de gestion des pêches 7
   2.2 Engins de pêche 9
   2.3 Évolution des débarquements 11
   2.4 Espèces débarquées 15
   2.5 Les effectifs 16
   2.6 Les communautés autochtones du Québec maritime 18

3. VENTE ET TRANSFORMATION DES RESSOURCES HALIEUTIQUES 20
   3.1 Valeur de la production et nombre d'emplois 20
   3.2 Espèces transformées 22
   3.3 Les entreprises 23
   3.4 Destination des ventes 24

4. ÉCOCERTIFICATION 28

5. LA CHASSE AU PHOQUE DU GROENLAND 29

6. L'AQUACULTURE 31
   6.1 La production dulcicole 31
   6.2 La production maricole 32

7. LA PÊCHE COMMERCIALE EN EAU DOUCE 33

8. LA PÊCHE RÉCRÉATIVE DANS LES SECTEURS MARITIMES 35

9. LA PÊCHE ET LA CHASSE MARITIMES AU NUNAVIK 37

Liste des graphiques

Graphique 1 : Ventilation de la population du Québec maritime par secteur maritime, 2015 2

Graphique 2 : Évolution de la population du Québec maritime par secteur maritime, 1986-2015 (en milliers d'habitants) 2

Graphique 3 : Répartition de la population par groupe d'âge du Québec maritime, 2012 et 2015 2

Graphique 4 : Comparaison de la répartition de la population du Québec maritime et de l'ensemble du Québec par groupe d'âge, 2015 2

Graphique 5 : Évolution de la proportion de la population ne détenant aucun diplôme dans les secteurs maritimes et au Québec, 2001, 2006 et 2011 3

Graphique 6 : Ventilation de la proportion de la population selon le plus haut niveau de scolarité atteint dans les secteurs maritimes et au Québec, 2011 3

Graphique 7 : Taux d'activité et taux de chômage dans les secteurs maritimes et au Québec, 2015 4

Graphique 8 : Évolution des taux de chômage mensuels, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et Québec, 2011-2015 4

Graphique 9 : Ventilation de la population des secteurs maritimes et du Québec selon les secteurs d'activité économique, 2011 5

Graphique 10 : Ventilation du nombre d'emplois dans les secteurs maritimes selon les secteurs primaire (2015) et secondaire (2014) de l'industrie de la pêche 5

Graphique 11 : Évolution du revenu moyen de la population dans les secteurs maritimes et au Québec, 2005 et 2010 (Milliers de $) 6

Graphique 12 : Ventilation de la proportion de la population dans les secteurs maritimes et au Québec selon la composition du revenu moyen, 2010 6

Graphique 13 : Évolution de la valeur totale des captures, selon les régimes de gestion des pêches au Québec, 2005, 2010 et 2015 8

Graphique 14 : Ventilation des régimes de gestion des pêches au Québec, selon la valeur totale des captures des principales espèces, 2015 8

Graphique 15 : Évolution de la valeur totale des captures au Québec, selon les principaux engins de pêche utilisés, 2005, 2010 et 2015 10

Graphique 16 : Ventilation des principaux engins de pêche utilisés au Québec, selon la valeur totale des captures des principales espèces, 2015 10

Graphique 17 : Ventilation de la valeur des débarquements au Québec par secteur maritime, 2015 11

Graphique 18 : Ventilation de la valeur des débarquements dans les 15 principaux ports de pêche au Québec par secteur maritime, 2015 11

Graphique 19 : Ventilation de la valeur des débarquements dans les 15 principaux ports de pêche au Québec selon les principales espèces, 2015 12

Graphique 20 : Évolution de la valeur des débarquements des pêcheurs du Québec selon les principales espèces, 2004-2015 14

Graphique 21 : Évolution de la quantité des débarquements des pêcheurs du Québec selon les principales espèces, 2004-2015 14

Graphique 22 : Évolution de l'indice des prix au débarquement des principales espèces, Québec, 2004-2015 (2004 = 100) 14

Graphique 23 : Ventilation de la valeur des débarquements selon les principales espèces, Québec, 2015 15

Liste des graphiques

Graphique 24 : Ventilation de la valeur des débarquements selon les principales espèces et par secteur maritime, 2015 **15**

Graphique 25 : Évolution du nombre d'entreprises de pêche actives selon les principales espèces, Québec, 1991-2015 **16**

Graphique 26 : Évolution du nombre d'entreprises de pêche actives par secteur maritime, Québec, 1991-2015 **16**

Graphique 27 : Ventilation du nombre de permis exploités selon les principales espèces, Québec, 2015 **17**

Graphique 28 : Ventilation du nombre de capitaines-propriétaires par groupe d'âge, Québec, 2015 **17**

Graphique 29 : Évolution du nombre de bateaux de pêche actifs selon la taille des bateaux, Québec, 1991-2015 **17**

Graphique 30 : Évolution du nombre de bateaux de pêche actifs selon l'âge des bateaux, Québec, 1991-2015 **17**

Graphique 31 : Évolution de la valeur des débarquements des communautés autochtones du Québec par nation, 2000-2015 **18**

Graphique 32 : Évolution de la valeur des débarquements des communautés autochtones du Québec selon les principales espèces, 2000-2015 **18**

Graphique 33 : Évolution de la valeur de la production des entreprises de transformation des ressources halieutiques du Québec maritime, 2004-2014 **20**

Graphique 34 : Évolution du nombre d'emplois dans l'industrie de la transformation des ressources halieutiques du Québec maritime, 2004-2014 **20**

Graphique 35 : Évolution de l'importance relative de la production des entreprises de transformation des ressources halieutiques du Québec maritime selon les principales espèces, 1988-2014 **21**

Graphique 36 : Ventilation du nombre d'emplois dans l'industrie de la transformation des ressources halieutiques du Québec maritime par espèce, 2014 **21**

Graphique 37 : Ventilation de la valeur de la transformation des ressources halieutiques du Québec maritime selon les principales espèces transformées et par type de produits, 2014 **22**

Graphique 38 : Ventilation de la valeur des ventes de produits marins du Québec maritime par pays de destination, 2014 **25**

Graphique 39 : Ventilation de la valeur de la transformation des ressources halieutiques du Québec maritime par principales espèces transformées et par pays de destination, 2014 **26**

Graphique 40 : Ventilation de la valeur de la transformation des ressources halieutiques du Québec maritime par pays de destination et par principale espèce transformée, 2014 **27**

Graphique 41 : Évolution de la valeur des débarquements au Québec selon qu'ils soient écocertifiés ou non, 2007-2015 **28**

Graphique 42 : Ventilation de la valeur des débarquements au Québec par principales espèces selon qu'elles soient écocertifiées ou non, 2015 **28**

Graphique 43 : Évolution du nombre de phoques du Groenland capturés par secteur maritime au Québec et évolution du prix des peaux de phoque, 2002-2013 **29**

Graphique 44 : Évolution du nombre de chasseurs et de bateaux actifs participant à la chasse aux phoques et évolution de la valeur totale des captures, 2002-2013 **29**

Graphique 45 : Évolution de la production aquacole du Québec, en tonnes, 2000-2015 **31**

Graphique 46 : Évolution de la valeur de la production aquacole du Québec, 2000-2015 **31**

Graphique 47 : Évolution des captures de bélugas et de morses au Nunavik, 2001-2015 **38**

Liste des tableaux

Tableau 1 : Les principales entreprises de transformation des ressources halieutiques du Québec maritime en 2007 **23**

Tableau 2 : État de la mariculture au Québec par secteur maritime, 2015 **32**

Tableau 3 : Captures des poissons anadromes et d'eau douce par région, 2015 (milliers de $) **33**

Tableau 4 : Nombre de détenteurs de permis et de pêcheurs (incluant les aides-pêcheurs) par région, 2013-2015 **34**

Tableau 5 : Pêche récréative en eau salée au Québec, 1990-2010 **35**

Tableau 6 : Estimation des captures provenant de la pêche récréative en eaux salées au Québec selon l'espèce et par secteur en 2014 **36**

Liste des cartes

Carte 1 : Les secteurs maritimes du Québec **1**

Carte 2 : Valeur des débarquements selon la MRC et les 15 principaux ports de pêche au Québec, 2015 **13**

Carte 3 : Valeur des captures et proportions des espèces capturées aux débarquements des communautés autochtones (2015) **19**

Carte 4 : Destinations des produits marins en valeur des ventes ventilées selon les principales espèces **24**

Carte 5 : Sites de production maricole avec les espèces cultivées (2015) **32**

Carte 6 : La région du Nunavik et ses 14 villages nordiques **37**

Introduction

Ce document dresse un portrait de l'industrie des pêches maritimes au Québec. La première section donne un aperçu de la situation socio-économique du Québec maritime et de l'importance relative occupée par l'industrie de la pêche par rapport aux autres secteurs d'activité.

La deuxième section fournit une description détaillée du secteur primaire des pêches maritimes au Québec : l'évolution des captures, les principales espèces débarquées, les principaux ports de pêche et les effectifs (pêcheurs, permis et bateaux). Elle aborde également le thème des régimes de gestion des pêches qui régissent les différentes flottilles de pêche, de même que les engins de pêche utilisés. Finalement, une sous-section est consacrée aux pêches commerciales des communautés autochtones.

La troisième section porte sur l'industrie de la transformation des produits marins. Elle présente les données sur la composition et la valeur de la production des usines, le nombre d'emplois et la destination des ventes.

La quatrième section porte sur l'écocertification des produits marins issus tant de la pêche que de l'aquaculture. Les produits écocertifiés sont de plus en plus en demande au Canada et dans le monde, c'est pourquoi nous consacrons une section spécifiquement à ce thème.

Enfin, les cinq dernières sections présentent de brefs aperçus de la chasse au phoque du Groenland, de l'aquaculture, de la pêche commerciale en eau douce, de la pêche récréative d'espèces marines dans les secteurs maritimes et de la pêche et la chasse maritimes au Nunavik.

1 Profil socio-économique du Québec maritime

1.1 Contexte démographique

En 2015, le Québec maritime comptait 381 122 habitants, soit environ 5 % de la population québécoise. Ils étaient répartis dans trois secteurs (Carte 1) : la Gaspésie—Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord et les Îles-de-la-Madeleine[1]. Le secteur Gaspésie—Bas-Saint-Laurent était de loin le plus populeux avec 279 019 habitants (73 %), suivi de la Côte-Nord avec 89 759 habitants (24 %). Les Îles-de-la-Madeleine ne comptaient que pour 3 % de la population du Québec maritime avec 12 344 habitants (Graphique 1).

Carte 1 : Les secteurs maritimes du Québec

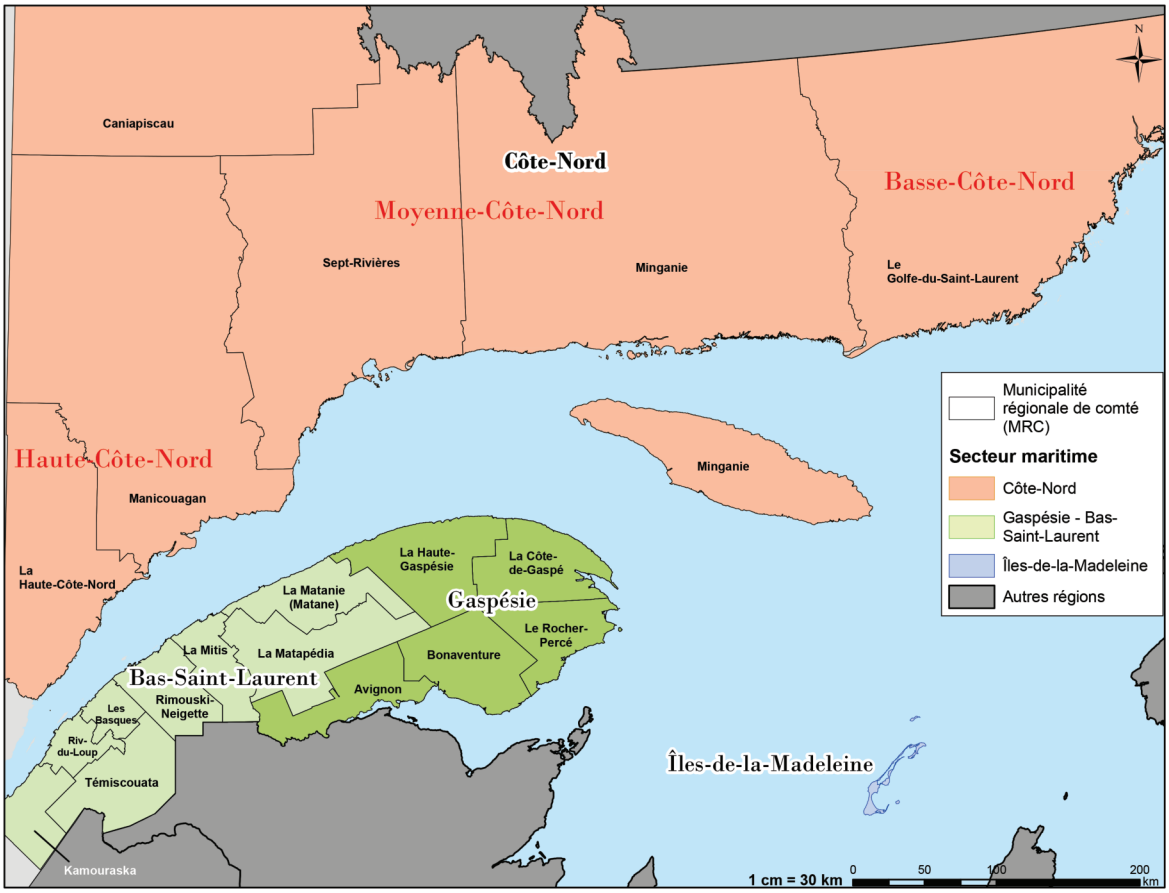

Source: MERN, MPO région du Québec

Contrairement à l'ensemble du Québec, la population des secteurs maritimes a connu une diminution au cours des vingt-cinq dernières années. Elle est passée de 422 507 habitants en 1986 à 381 122 en 2015, soit une baisse de 15 % (Graphique 2). Au cours de la même période, la population du Québec a connu une hausse de 27 %, passant de 6,5 à 8,3 millions d'habitants. Cela signifie que le poids démographique du Québec maritime par rapport à l'ensemble du Québec a diminué depuis 1986, passant de 6,5 % à 4,6 %.

[1] Le secteur Gaspésie–Bas-Saint-Laurent correspond à la région administrative du Bas-Saint-Laurent jumelée à la section Gaspésie de la région administrative Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Le secteur des Îles-de-la-Madeleine correspond à la MRC du même nom. La Côte-Nord correspond à la région administrative du même nom.

Graphique 1 : Ventilation de la population du Québec maritime par secteur maritime, 2015

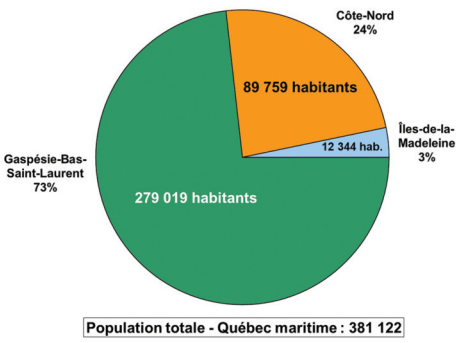

Source : Statistique Canada

Graphique 2 : Évolution de la population du Québec maritime par secteur maritime, 1986-2015 (en milliers d'habitants)

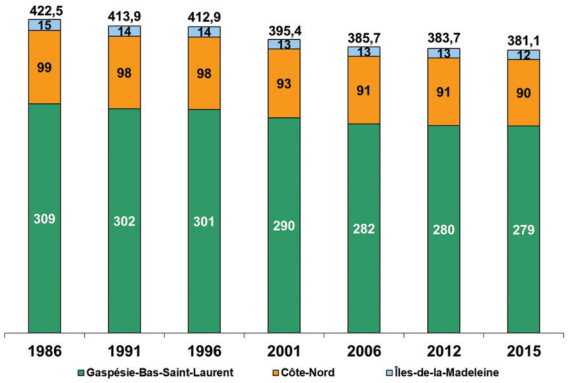

Source : Statistique Canada

Au cours de la période 1986 à 2015, c'est le secteur Îles-de-la-Madeleine qui a subi la baisse de population la plus importante, soit 15 % (2 188 habitants), suivi de la Gaspésie—Bas-Saint-Laurent et de la Côte-Nord, avec des baisses respectives de 9,6 % (29 738 habitants) de 9,5 % (9 459 habitants). Mentionnons que la population nord-côtière a toutefois augmenté légèrement de 0,6 % (523) entre 2006 et 2012. La hausse des emplois dans le domaine minier et celui de la construction de barrages hydroélectriques (La Romaine et Gros-Mécatina) au cours de cette période a contribué à attirer plusieurs travailleurs en Moyenne-Côte-Nord.

Graphique 3 : Répartition de la population par groupe d'âge du Québec maritime, 2012 et 2015

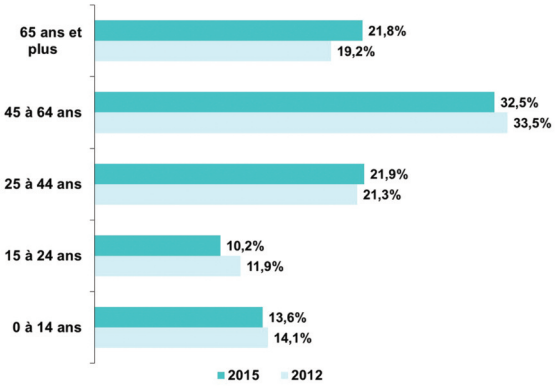

Source : Statistique Canada

Graphique 4 : Comparaison de la répartition de la population du Québec maritime et de l'ensemble du Québec par groupe d'âge, 2015

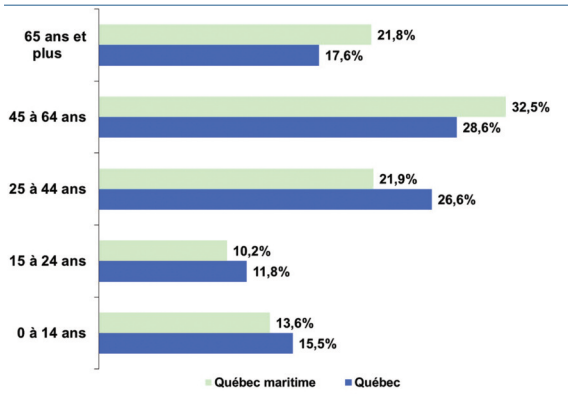

Source : Statistique Canada

Tel qu'illustré sur le graphique 4, la proportion des moins de 45 ans était nettement plus élevée dans l'ensemble du Québec (54 %) que dans les secteurs maritimes (46 %) en 2015.

1.2 Niveau de scolarité

Entre 2001 et 2011, le niveau de scolarité dans l'ensemble du Québec maritime a augmenté, mais demeure inférieur à la moyenne québécoise. Durant cette période, la proportion de la population ne détenant aucun diplôme est passée de 42 % à 29 % dans le secteur de la Gaspésie—Bas-Saint-Laurent, de 42 % à 32 % sur la Côte-Nord, de 50 % à 37 % aux Îles-de-la-Madeleine, alors qu'elle passée de 33 % à 22 % pour l'ensemble du Québec (Graphique 5).

Par ailleurs, la proportion de la population selon le plus haut niveau de scolarité atteint (diplôme d'études secondaires, école de métiers, cégep, diplômes universitaires) est plus élevée pour l'ensemble du Québec que dans les secteurs maritimes (Graphique 6). Quant à la proportion de la population détenant un diplôme universitaire, elle est aussi nettement plus élevée pour l'ensemble du Québec (23 %) que dans les secteurs maritimes (10 % aux Îles-de-la-Madeleine, 12 % sur la Côte-Nord et 15 % en Gaspésie—Bas-Saint-Laurent). De plus, la population des secteurs maritimes est légèrement plus nombreuse à détenir un diplôme d'une école de métiers que pour l'ensemble de la population québécoise.

Graphique 5 : Évolution de la proportion de la population ne détenant aucun diplôme dans les secteurs maritimes et au Québec, 2001, 2006 et 2011[2]

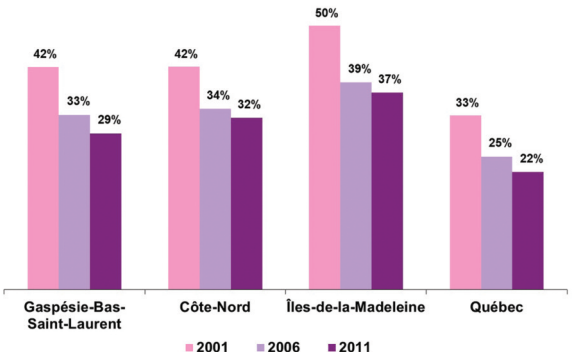

Source : Statistique Canada

Graphique 6 : Ventilation de la proportion de la population selon le plus haut niveau de scolarité atteint dans les secteurs maritimes et au Québec, 2011

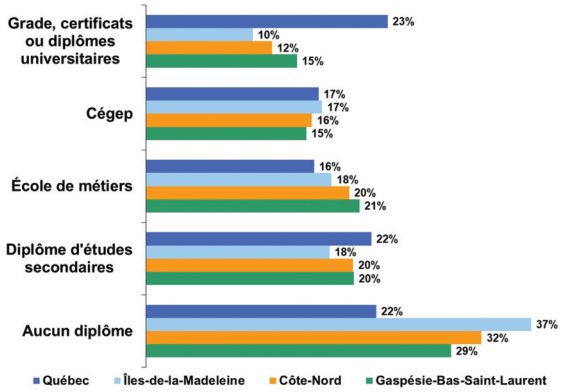

Source : Statistique Canada

[2] Les recensements de 2001, 2006 et 2011 n'ont pas répertorié les données du niveau de scolarité selon la même méthodologie. Il est donc important que les données soient interprétées avec prudence.

1.3 Taux d'activité et taux de chômage

En 2015, le taux d'activité[3] du secteur maritime de la Côte-Nord était similaire à celui de l'ensemble du Québec, c'est-à-dire de 63,1 %, soit à peine un point de pourcentage inférieur à celui du Québec (Graphique 7). Les taux d'activité au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine étaient de 56,3 % et 54,8 % respectivement, c'est-à-dire près d'une dizaine de points de pourcentage sous la moyenne québécoise.

Graphique 7 : Taux d'activité et taux de chômage dans les secteurs maritimes et au Québec, 2015

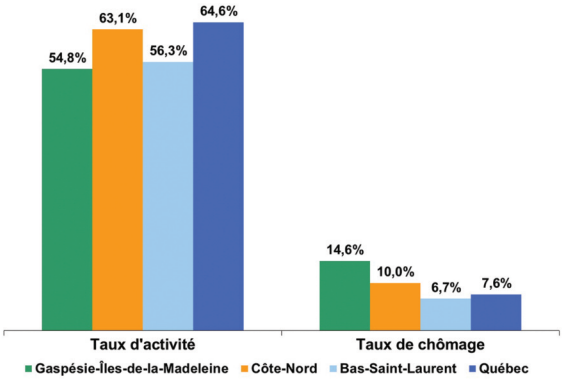

Source : Statistique Canada

Graphique 8 : Évolution des taux de chômage mensuels, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Québec, 2011-2015

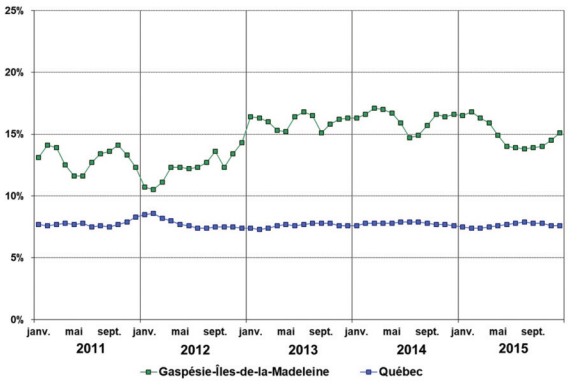

Source : Institut de la statistique du Québec.

En ce qui a trait au taux de chômage des secteurs maritimes, il était toujours plus élevé que la moyenne québécoise, sauf pour le Bas-Saint-Laurent, tel qu'illustré sur le graphique 7. Cela apparaît clairement sur le graphique 8 qui illustre les variations mensuelles des taux de chômage de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et du Québec au cours des années 2011 à 2015. Il est possible de remarquer que cet écart était plus faible au début de l'année 2012 comparativement à 2015.

[3] Le taux d'activité représente la proportion du nombre de personnes, parmi la population de 15 ans ou plus, c'est-à-dire en âge de travailler, qui avaient un emploi ou qui étaient en chômage pendant l'année de référence. Un taux d'activité élevé signifie qu'une proportion importante de la population en âge de travailler est en emploi ou activement à la recherche d'un emploi

1.4 Secteurs d'activité et composition du revenu

Dans le Québec maritime, le secteur primaire générait 7,9 % des emplois en Gaspésie—Bas-Saint-Laurent, 8,7 % sur la Côte-Nord et 14,7 % aux Îles-de-la-Madeleine en 2011. Cela est trois à six fois plus élevé que la proportion observée pour l'ensemble du Québec (2,6 %). En ce qui a trait au secteur secondaire, il n'y avait pas de différence entre les secteurs maritimes et l'ensemble du Québec, tel qu'illustré sur le graphique 9.

Graphique 9 : Ventilation de la population des secteurs maritimes et du Québec selon les secteurs d'activité économique, 2011

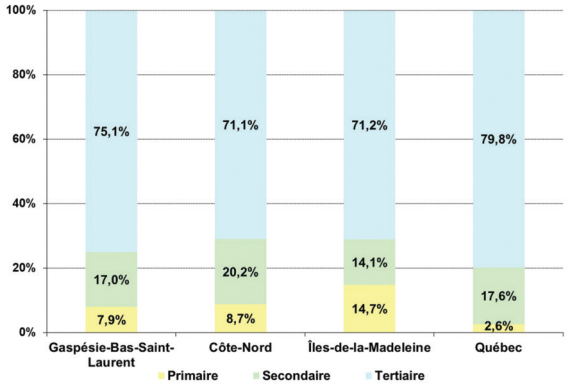

Source : Statistique Canada

Graphique 10 : Ventilation du nombre d'emplois dans les secteurs maritimes selon les secteurs primaire (2015) et secondaire (2014) de l'industrie de la pêche

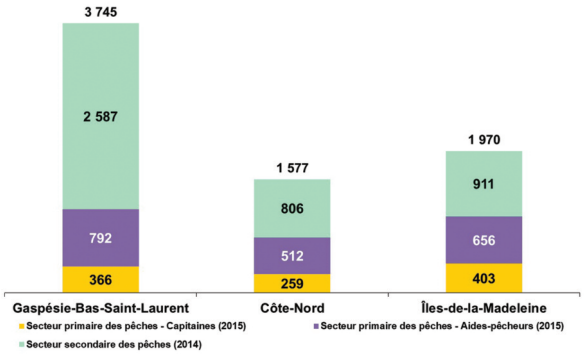

Source : MPO, région du Québec

Environ 7 300 personnes œuvraient dans les secteurs primaire en 2015 et secondaire en 2014 de la pêche commerciale au Québec maritime (Graphique 10). Près de la moitié de ces emplois étaient situés en Gaspésie—Bas-Saint-Laurent (3 745). Aux Îles-de-la-Madeleine, les 1 970 emplois du secteur des pêches comptaient pour 29,2 % des emplois totaux de la région. La proportion des emplois totaux reliés au secteur des pêches était beaucoup plus modeste dans les autres secteurs maritimes, soit 2,8 % en Gaspésie—Bas-Saint-Laurent et 3,3 % sur la Côte-Nord.

Tel qu'illustré sur le graphique 11, le revenu moyen[4] par habitant aux Îles-de-la-Madeleine (28 796 $) et en Gaspésie—Bas-Saint-Laurent (34 303 $) était inférieur à la moyenne québécoise (36 352 $) en 2010. La différence atteignait 7 556 $ aux Îles-de-la-Madeleine et 2 049 $ dans le secteur Gaspésie—Bas-Saint-Laurent. En outre, une part plus importante de leurs revenus provenait des transferts gouvernementaux[5]. En effet, alors que les transferts gouvernementaux ne représentaient que 15 % du revenu total moyen dans l'ensemble du Québec, la part était de 23 % en Gaspésie—Bas-Saint-Laurent et de 29 % aux Îles-de-la-Madeleine. Sur la Côte-Nord, le revenu total moyen (38 655 $) était supérieur à la moyenne québécoise tandis que la part des transferts gouvernementaux (15 %) était équivalente (Graphique 12).

[4] Le revenu total moyen comprend les revenus d'emplois, les transferts gouvernementaux et tous les autres revenus.

[5] Les transferts gouvernementaux incluent la Pension de sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti, les prestations du Régime des rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada, les prestations d'assurance-emploi, les allocations familiales, les crédits d'impôt fédéraux pour enfants et les autres revenus provenant de sources publiques.

Graphique 11 : Évolution du revenu moyen de la population dans les secteurs maritimes et au Québec, 2005 et 2010 (Milliers de $)

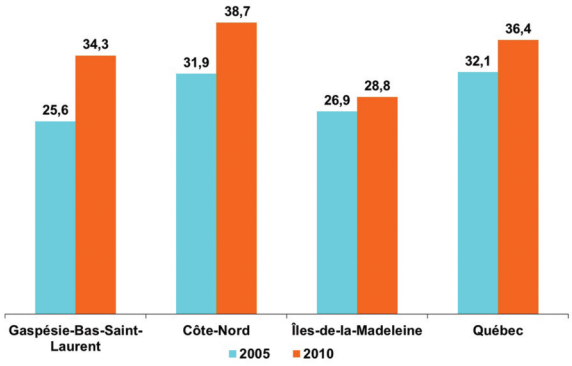

Source : Statistique Canada

Graphique 12 : Ventilation de la proportion de la population dans les secteurs maritimes et au Québec selon la composition du revenu moyen, 2010

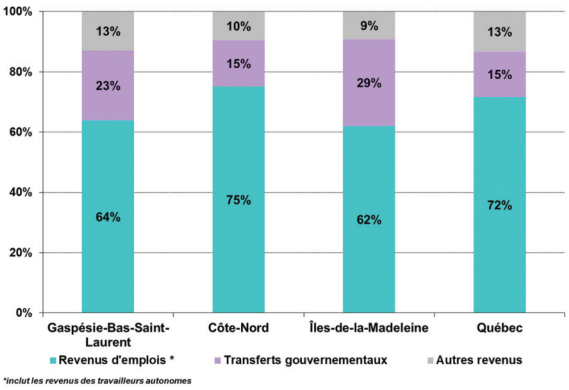

Source : Statistique Canada

2 Les pêches commerciales maritimes

2.1 Régimes de gestion des pêches

Les pêches commerciales sont gérées différemment selon l'espèce et la zone. Les types de régimes de gestion utilisés au Québec peuvent être classés en deux grandes catégories : les pêches gérées au moyen d'un contingent et les pêches gérées sans contingent[6]. Les graphiques 13 et 14 illustrent l'évolution de la valeur totale des captures au Québec selon les régimes de gestion et la ventilation des régimes de gestion selon la valeur des captures des principales espèces.

Pêche gérée au moyen de contingents (globaux ou individuels)

Dans ce régime de pêche, un contingent global est fixé par Pêches et Océans Canada. Cela signifie que les captures de chaque pêcheur doivent être pesées lors du débarquement et comptabilisées rapidement. Des limites de l'effort demeurent en place (ex. : nombre d'engins de pêche et période de pêche), mais ces dernières sont moins déterminantes pour limiter la quantité capturée que le contingent.

Pêche compétitive

Dans ce régime, les pêcheurs sont en compétition pour un même contingent global. Lorsque celui-ci est atteint, toute activité de pêche doit cesser. Plusieurs pêches de poissons pélagiques ou du poisson de fond se pratiquent sous le régime compétitif avec contingent global.

Dans certaines pêches compétitives, des mesures de contrôle additionnelles peuvent être mises en œuvre, telles que les limites maximales individuelles de captures (LMIC). Chaque pêcheur se voit alors accorder la possibilité de capturer une quantité prédéterminée de poissons (en kilogrammes ou en unités). Les LMIC sont temporaires et ne peuvent en aucun cas être transférées, cumulées ou conciliées. Au Québec, certaines pêches compétitives au poisson de fond et au crabe commun utilisent des LMIC.

Par ailleurs, dans la pêche au thon, des LMIC unitaires permettent de fixer le nombre de thons que chaque pêcheur participant est autorisé à capturer (un à deux thons par pêcheur).

Pêche sous quotas individuels (QI)

La pêche sous régime de quotas individuels (QI) implique qu'on attribue un quota (une quantité de poisson exprimée en tonnes ou en kilogrammes) à chaque pêcheur participant. Il s'agit en fait d'un pourcentage du contingent global déterminé par Pêches et Océans Canada. Chaque pêcheur doit donc faire peser ses débarquements par une entreprise de vérification à quai. Dans la plupart des cas, il est possible pour les détenteurs de quota individuel d'effectuer une transaction pour transférer une partie ou la totalité de leur quota à un autre pêcheur, de façon permanente ou temporaire. On parle alors de ***quotas individuels transférables (QIT)***.

[6] Un contingent est une quantité maximale, mesurée en poids ou en unités, pouvant être capturée par les pêcheurs pour une espèce donnée.

Pêche sans contingent (gestion de l'effort de pêche seulement)

La pêche sans contingent permet aux pêcheurs et aux flottilles de pêcher sans limites de quantité individuelle ou collective. Dans ces pêches, d'autres mesures de gestion limitent l'effort de pêche, telles qu'un nombre maximal d'engins de pêche, un nombre maximal de permis, une période de pêche déterminée, un nombre maximal de jours de pêche et une longueur de bateau maximale. La pêche au homard est un bon exemple de pêche qui se pratique sans contingent global avec une limite de l'effort de pêche.

Un autre exemple de gestion de la pêche sans contingent est l'application de limites individuelles de jours de pêche. Dans ce type de régime, les pêcheurs se voient attribuer individuellement un nombre de jours de pêche plutôt qu'une quantité. Un jour correspond généralement à une sortie de pêche et ne doit pas dépasser un certain nombre d'heures (souvent 12). Les pêcheurs peuvent ainsi utiliser leur banque de jours de pêche à leur guise, mais cela doit généralement se faire à l'intérieur d'une période de pêche limitée.

Graphique 13 : Évolution de la valeur totale des captures, selon les régimes de gestion des pêches au Québec, 2005, 2010 et 2015

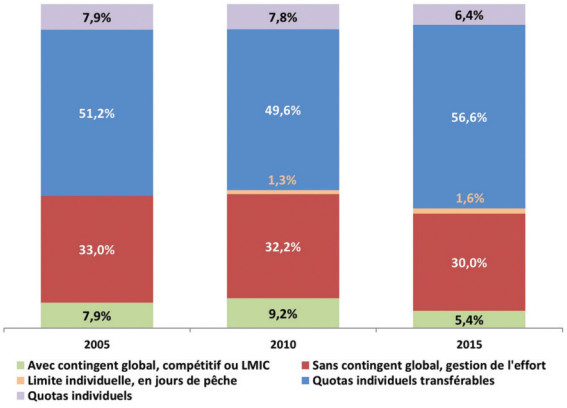

Source : MPO, région du Québec

Graphique 14 : Ventilation des régimes de gestion des pêches au Québec, selon la valeur totale des captures des principales espèces, 2015

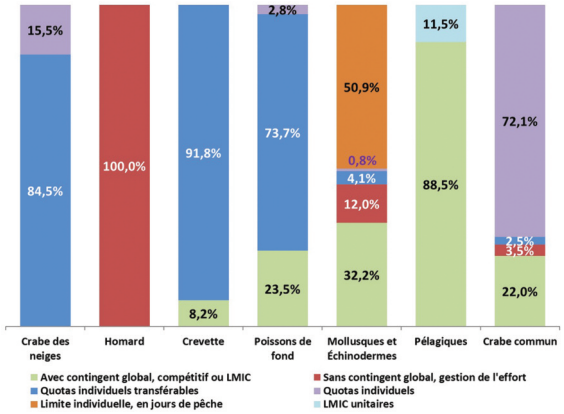

Source : MPO, région du Québec

2.2 Engins de pêche[7]

Il existe sept principaux engins de pêche utilisés dans la pêche commerciale maritime au Québec. Par ordre d'importance économique, il s'agit des casiers, des chaluts, des filets maillants, des palangres, des lignes à main, des dragues et des seines. Ces engins sont habituellement séparés en deux catégories : les **engins fixes** (généralement déposés sur le fond) ou les **engins mobiles** (tirés par un bateau). Les graphiques 15 et 16 illustrent l'évolution de la valeur totale des captures au Québec selon les principaux engins de pêche utilisés et la ventilation des principaux engins de pêche utilisés au Québec selon la valeur totale des captures des principales espèces.

Casier (engin fixe)

Le casier est un piège constitué d'une structure rigide recouverte d'un grillage ou d'un maillage. Il comporte une ou plusieurs ouverture(s) disposée(s) d'une telle manière que l'individu ciblé (crabe des neiges, crabe commun, homard ou buccin), attiré par un appât, puisse y entrer, mais très difficilement en ressortir. La plupart du temps, les casiers sont également munis d'un mécanisme permettant aux plus petits individus de s'échapper. La pose de casiers se fait par unités ou par filières (ou lignes de casiers), c'est-à-dire que les casiers sont reliés les uns aux autres et lestés pour bien reposer sur le fond. Un pêcheur peut ainsi mettre à l'eau plusieurs centaines de casiers.

Chalut (engin mobile)

Le chalut est un filet en forme de cône qui est tiré par un bateau pour capturer des poissons de fond ou des crevettes. Cet engin présente différentes caractéristiques selon l'espèce visée. À titre d'exemple, le chalut à crevette, de loin le plus utilisé au Québec, est muni d'une grille séparatrice (grille Nordmore) qui empêche les poissons d'être capturés. Le maillage du chalut laisse également passer les plus petits organismes. Dans le cas des chaluts à crevette utilisés dans le golfe du Saint-Laurent, le maillage de l'extrémité ne peut être supérieur à 40 millimètres.

Filet maillant (engin fixe)

Au Québec, le filet maillant est utilisé pour capturer tant les poissons de fond que les poissons pélagiques. Il est composé de mailles (en nylon ou cordage) et est muni de flotteurs (corde supérieure) et de lests plombés (corde inférieure) qui le maintiennent dans l'eau verticalement. Les poissons sont retenus dans les mailles du filet par leurs branchies ou leur corps.

Le filet, ancré sur le fond marin de façon à maintenir l'engin fixe, est relié à chaque extrémité à une bouée qui flotte à la surface de l'eau. Ces bouées indiquent l'emplacement de l'engin et à qui il appartient. Dans la pêche au poisson de fond au Québec, les pêcheurs peuvent utiliser jusqu'à 120 filets et doivent respecter des dimensions précises pour le maillage afin d'assurer que les filets capturent bien les espèces ciblées tout en limitant le plus possible les prises accessoires ou accidentelles.

Palangre (engin fixe)

La palangre est une ligne d'hameçons appâtés que l'on mouille au moyen d'une ancre sur le fond de l'océan ou à diverses profondeurs, selon l'espèce visée. La palangre sert surtout à capturer le flétan de l'Atlantique et, dans une moindre mesure, la morue. Le nombre d'hameçons que comporte une palangre est limité et variable.

[7] Sources : A Fishery Manager's Guidebook, Cochrane-Garcia, FAO, 2009 et Underwater world, Fisheries and Oceans Canada 1989.

Ligne à main et ligne traînante (engin fixe ou mobile)

La ligne à main est une technique simple consistant à mettre à l'eau une ligne comprenant un hameçon généralement appâté. Cette technique peut être pratiquée à partir d'un bateau aussi bien qu'à partir du rivage. Dans le cas de la ligne traînante, une ligne à laquelle sont fixés plusieurs hameçons munis d'appâts ou de leurres est traînée par un bateau.

La ligne à main et la ligne traînante sont parmi les plus anciennes méthodes de pêche. Malgré cela, ces engins de pêche sont encore utilisés pour capturer plusieurs espèces de poisson, en particulier le maquereau, la morue et le thon.

Drague (engin mobile)

La drague se compose d'une armature de métal munie de dents à laquelle est fixée une sorte de sac fait de treillis métalliques. Au Québec, elle est le principal engin de pêche utilisé pour capturer le pétoncle, la mactre et le concombre de mer. Traînée sur le fond de l'océan, la drague recueille les mollusques et les concombres de mer soulevés par les dents et retenus par le sac. La drague hydraulique, utilisée pour capturer la mactre, comporte un outil supplémentaire : des pompes hydrauliques qui injectent de l'eau sous pression pour extraire du fond les mollusques.

Seines (engins mobiles)

La seine coulissante est un filet de pêche permettant de capturer les poissons pélagiques à la surface de l'eau ou plus en profondeur en les encerclant. De leur côté, les seines écossaises et danoises permettent de capturer les poissons de fond en les encerclant sur le fond marin.

Graphique 15 : Évolution de la valeur totale des captures au Québec, selon les principaux engins de pêche utilisés, 2005, 2010 et 2015

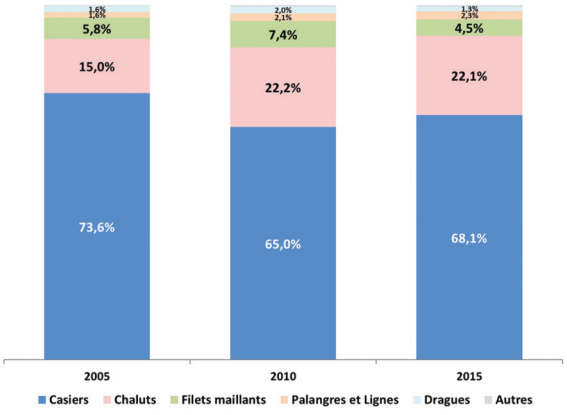

Source : MPO, région du Québec

Graphique 16 : Ventilation des principaux engins de pêche utilisés au Québec, selon la valeur totale des captures des principales espèces, 2015

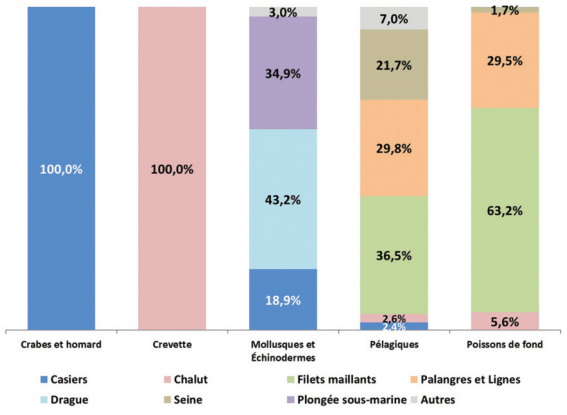

Source : MPO, région du Québec

2.3 Évolution des débarquements

En 2015, les débarquements de produits marins au Québec, toutes espèces confondues, se chiffraient à 57 569 tonnes, pour une valeur de 238,5 M$[8]. Tel qu'illustré sur le graphique 17, un peu plus de la moitié des captures (54 %) étaient débarquées dans le secteur Gaspésie—Bas-Saint-Laurent, soit 127,7 M$. Les Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord comptaient pour 25 % et 21 % des débarquements totaux respectivement.

Graphique 17 : Ventilation de la valeur des débarquements au Québec par secteur maritime, 2015

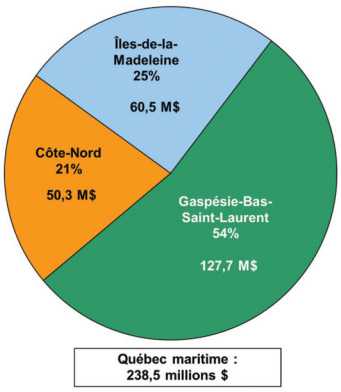

Source : MPO, région du Québec

Graphique 18 : Ventilation de la valeur des débarquements dans les 15 principaux ports de pêche au Québec par secteur maritime, 2015

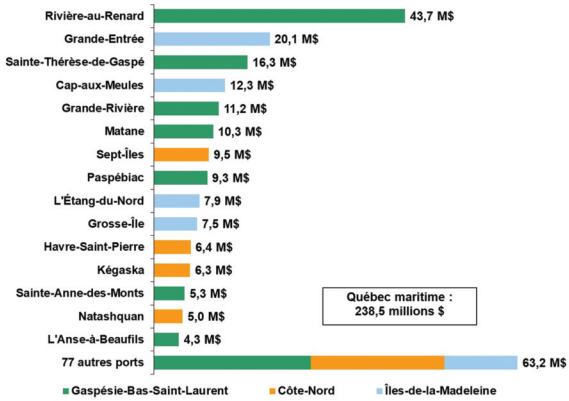

Source : MPO, région du Québec

Les captures de poissons et de fruits de mer du Québec ont été débarquées dans 92 ports de pêche différents. Les 15 plus importants comptaient pour 74 % de la valeur totale des débarquements. Le port le plus important était celui de Rivière-au-Renard (43,7 M$), suivi de ceux de Grande-Entrée (20,1 M$) et de Sainte-Thérèse-de-Gaspé (16,3 M$) (Graphique 18).

[8] Ce montant inclut les débarquements des pêcheurs non québécois ayant débarqué au Québec, soit 4,9 M$ en 2015 (soit 2 %), mais n'inclut pas les débarquements réalisés par les pêcheurs québécois hors Québec.

Tel qu'illustré sur le graphique 19, les débarquements de crevette sont concentrés dans un nombre limité de ports, alors que les captures des autres espèces sont généralement débarquées dans de nombreux ports différents. La carte 2 permet de localiser géographiquement les 15 principaux ports du Québec, de même que l'intensité des débarquements effectués dans les MRC du Québec maritime.

Graphique 19 : Ventilation de la valeur des débarquements dans les 15 principaux ports de pêche au Québec selon les principales espèces, 2015

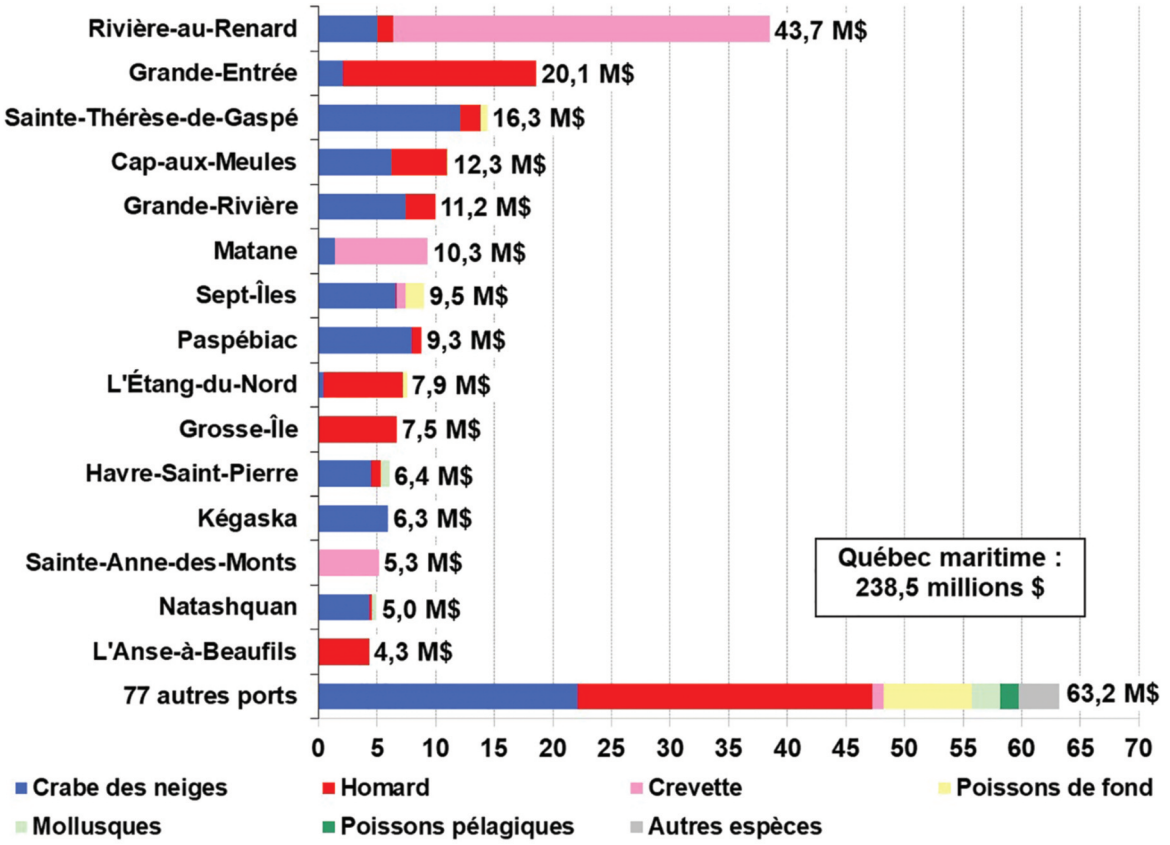

Source : MPO, région du Québec

Carte 2 : Valeur des débarquements selon la MRC et les 15 principaux ports de pêche au Québec, 2015

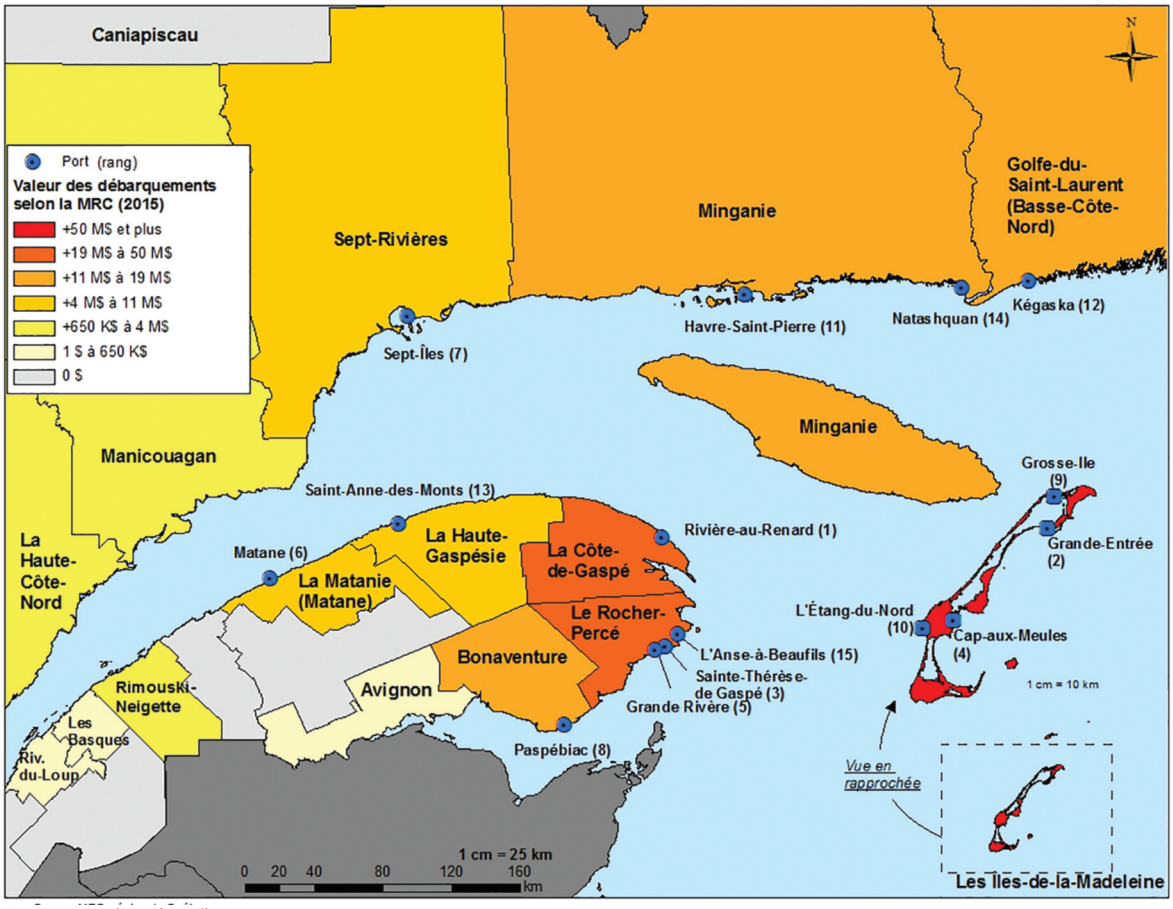

Source : MPO, région du Québec

Sur le graphique 20, on remarque que la valeur des débarquements des pêcheurs du Québec a fortement augmenté entre 2010 et 2015, passant de 116,6 M$ à une valeur record, en dollars courants, de 250,9 M$. Cette hausse de 115 % en 5 ans est attribuable à une augmentation des captures de homard et de crabe des neiges, de même qu'à une hausse de la valeur des captures des trois principaux crustacés, soit le crabe des neiges, le homard et la crevette. Quant à la quantité totale des débarquements, nous constatons qu'elle a été très stable entre 2005 et 2015 (Graphique 21).

Graphique 20 : Évolution de la valeur des débarquements des pêcheurs du Québec selon les principales espèces, 2004-2015

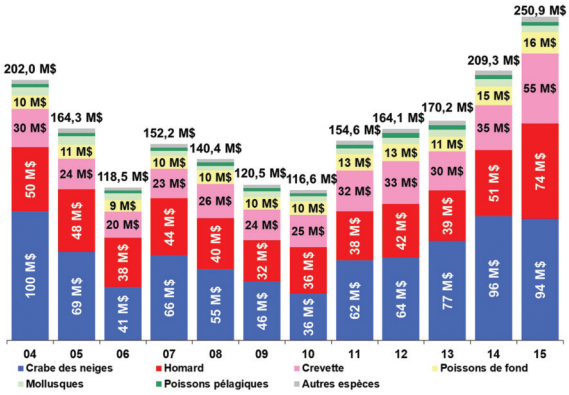

Source : MPO, région du Québec

Graphique 21 : Évolution de la quantité des débarquements des pêcheurs du Québec selon les principales espèces, 2004-2015

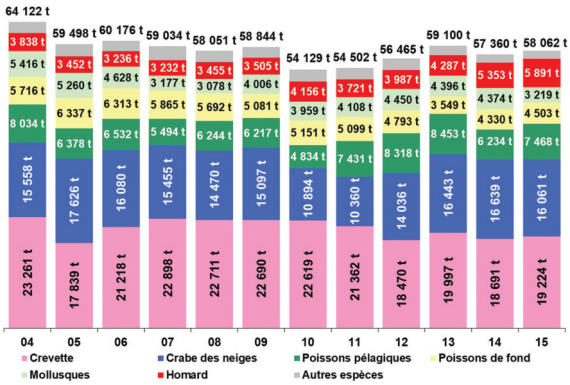

Source : MPO, région du Québec

Graphique 22 : Évolution de l'indice des prix au débarquement des principales espèces, Québec, 2004-2015 (2004 = 100)

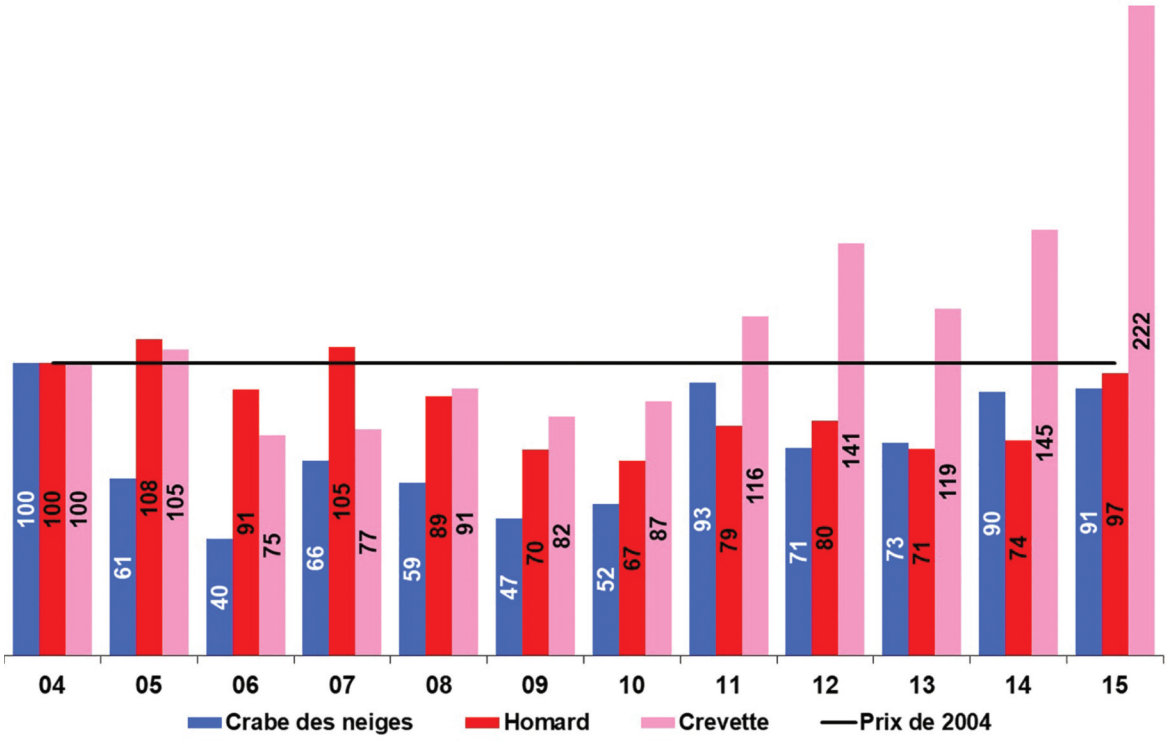

Source : MPO, région du Québec

Le graphique 22 présente l'évolution des prix des 3 principaux crustacés capturés au Québec (crabe des neiges, homard, crevette) entre 2004 et 2015, sous la forme d'indice (2004=100). Ainsi, le graphique montre que le prix de la crevette est passé de 100 à 222 entre 2004 et 2015, une augmentation de 122 %. À l'inverse, le prix du crabe des neiges est passé de 100 à 91 durant la même période, une baisse de 9 %. Par ailleurs, si on se concentre sur la période 2010 à 2015, on s'aperçoit que tant les prix de la crevette (+155 %), les prix du homard (+45 %) que les prix du crabe des neiges (+75 %) ont augmenté.

2.4 Espèces débarquées

En 2015, les trois principales espèces débarquées au Québec, soit le crabe des neiges, le homard et la crevette, comptaient pour 88 % de la valeur totale des débarquements. Avec des débarquements se chiffrant à 86,4 M$ (36,2 %), le crabe des neiges était la principale espèce débarquée, suivie du homard (73,8 M$, 30,9 %) et de la crevette (49,6 M$, 20,8 %) (Graphique 23).

La pêche au poisson de fond (flétan du Groenland, morue, flétan de l'Atlantique, etc.), historiquement l'une des principales activités de pêche au Québec[9], comptait pour 16,1 M$, soit 6,7 % de la valeur des débarquements totaux en 2015. La pêche aux poissons pélagiques, essentiellement composée de hareng, de maquereau et de capelan, totalisait 16 % des volumes débarqués au Québec. Par contre, en raison de leur faible valeur unitaire, ces espèces ne représentaient que 1,5 % de la valeur des débarquements du Québec en 2015, soit 3,5 M$. Parmi les autres espèces qui font l'objet d'une pêche commerciale au Québec, on retrouvait l'oursin (2,6 M$), le pétoncle (1,6 M$), le buccin (1,5 M$) et le crabe commun (1,2 M$).

Graphique 23 : Ventilation de la valeur des débarquements selon les principales espèces, Québec, 2015

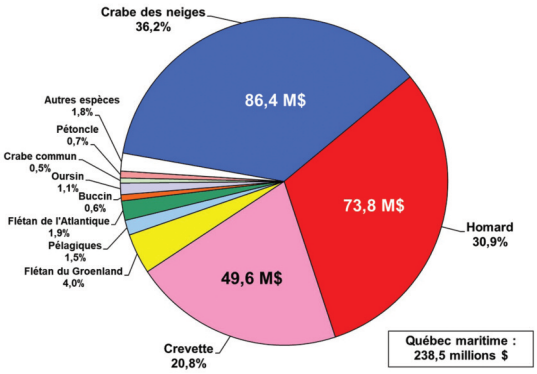

Source : MPO, région du Québec

Graphique 24 : Ventilation de la valeur des débarquements selon les principales espèces[10] et par secteur maritime, 2015

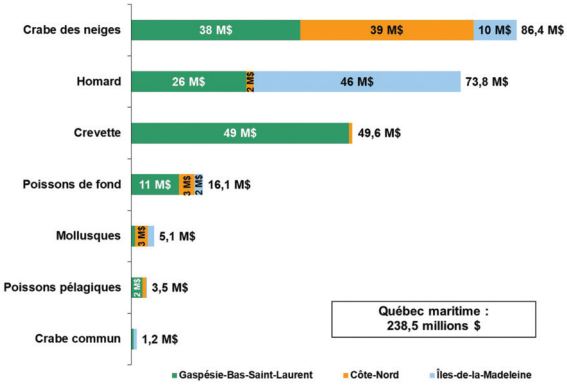

Source : MPO, région du Québec

Le graphique 24 illustre la répartition des débarquements effectués au Québec par espèce et par secteur maritime. On observe que le crabe des neiges est principalement débarqué sur la Côte-Nord (38,8 M$) et en Gaspésie—Bas-Saint-Laurent (37,9 M$). On remarque également qu'au Québec, près de deux homards sur trois sont capturés aux Îles-de-la-Madeleine, le reste étant capturé en Gaspésie—Bas-Saint-Laurent. En outre, 98,5 % des crevettes, 70,7 % des poissons de fond et 66,6 % des poissons pélagiques sont débarqués dans le secteur Gaspésie—Bas-Saint-Laurent. Enfin, 54,4 % des mollusques sont capturés sur la Côte-Nord.

[9] Avant 1988, les poissons de fond représentaient plus du tiers de la valeur des débarquements du Québec.

[10] L'oursin et le concombre de mer, bien qu'étant des échinodermes, ont été inclus dans la catégorie des mollusques.

2.5 Les effectifs

En 2015, on retrouvait 1 002 entreprises actives dans la pêche commerciale au Québec et, par conséquent, environ le même nombre de pêcheurs propriétaires[11]. De ce nombre, on en comptait respectivement 519 et 223 qui avaient capturé principalement du homard et du crabe des neiges (Graphique 25). On retrouvait également 95 entreprises spécialisées dans la pêche au poisson de fond, 44 dans la crevette et 33 dans la pêche aux poissons pélagiques. Enfin, parmi les 1 002 entreprises actives, il y avait 73 cueilleurs de mye et de mactre[12].

Les entreprises de pêche étaient réparties plus ou moins uniformément entre les trois secteurs maritimes (Graphique 26). En 2015, on dénombrait 391 entreprises de pêche aux Îles-de-la-Madeleine, 349 en Gaspésie—Bas-Saint-Laurent et 262 dans la région de la Côte-Nord.

Graphique 25 : Évolution du nombre d'entreprises de pêche actives selon les principales espèces, Québec, 1991-2015

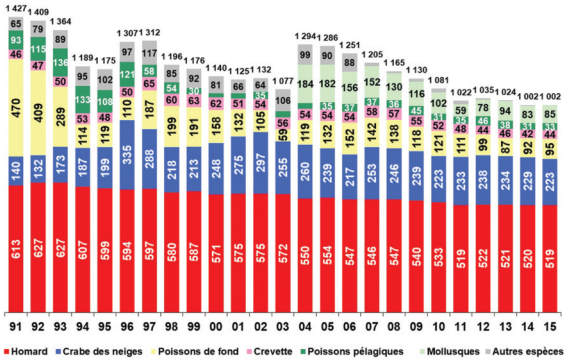

Source : MPO, région du Québec

Graphique 26 : Évolution du nombre d'entreprises de pêche actives par secteur maritime, Québec, 1991-2015

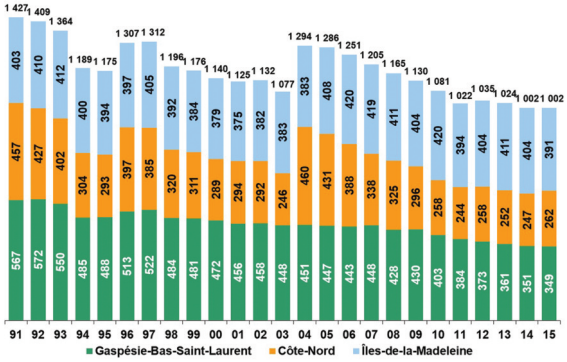

Source : MPO, région du Québec

Quant au nombre de permis exploités, il y en avait 1 724 en 2015 (Graphique 27). Cela signifie qu'en moyenne, chaque entreprise active exploitait 1,7 permis. Puisque les pêcheurs propriétaires détiennent généralement un seul permis par espèce, cela indique que plusieurs entreprises détiennent des permis pour plus d'une espèce. C'est dans le secteur des Îles-de-la-Madeleine que l'on comptait le plus grand nombre de permis en 2015 avec un total de 667 permis, suivi de la Gaspésie—Bas-Saint-Laurent (621 permis) et de la Côte-Nord (432 permis). Mentionnons que le nombre de permis exploités est en déclin. En effet, il a diminué de 13 % depuis 2008, alors qu'il totalisait 1 971 permis comparativement à 1 724 en 2015. Le nombre de permis exploités de plusieurs espèces a diminué depuis 2008 : de 6 % pour le homard (580 permis en 2008), de 31 % pour le crabe des neiges (389 permis), de 26 % pour les poissons pélagiques (298 permis) et de 22 % pour la crevette (60 permis). Par ailleurs, le nombre de permis de pêche aux poissons de fond exploités a augmenté de 15 %, passant de 382 permis en 2008 à 438 permis en 2015.

[11] Selon la politique canadienne du propriétaire exploitant, les propriétaires d'entreprises de pêche utilisant des bateaux de moins de 65 pieds doivent être présents sur le bateau lors des opérations de pêche.

[12] Depuis 2004, la cueillette de mye et de mactre requiert un permis du MPO. Il est à noter que les cueilleurs n'utilisent pas de bateaux.

Tel qu'illustré sur le graphique 28, la majorité des capitaines-propriétaires étaient âgés entre 45 et 64 ans (63 %), suivis par les 35 à 44 ans (15 %) et les 65 ans et plus (14 %). Les capitaines-propriétaires âgés de 34 ans et moins comptaient pour 8 % de l'effectif total en 2015. À eux seuls, les capitaines-propriétaires âgés de 50 ans et plus représentaient 57 % de l'effectif total des capitaines-propriétaires en 2015. En plus des 947 capitaines-propriétaires, il y avait environ 2 000 aides-pêcheurs au Québec en 2015, soit un total d'environ 3 000 pêcheurs.

Graphique 27 : Ventilation du nombre de permis exploités selon les principales espèces, Québec, 2015

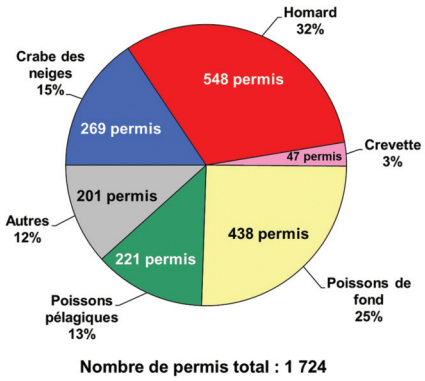

Source : MPO, région du Québec

Graphique 28 : Ventilation du nombre de capitaines-propriétaires par groupe d'âge, Québec, 2015

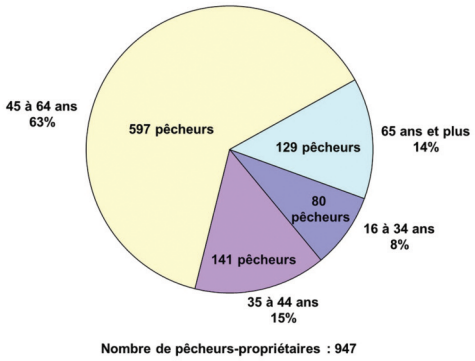

Source : MPO, région du Québec

En 2015, le Québec comptait 1 036 bateaux de pêche actifs, soit une diminution de près de 30 % par rapport à 1991 et de 44 % par rapport à 1989 et ce, en raison principalement de la baisse drastique des stocks de poissons de fond au début des années 90. Tel qu'illustré sur le graphique 29, les différentes catégories de longueurs de bateaux n'ont pas évolué de la même façon au cours de cette période. Alors que le nombre de bateaux de moins de 35 pieds a diminué de 62 % depuis 1991 (950 à 364), les bateaux de plus de 35 pieds ont vu leur nombre passer de 539 à 672 durant la même période, soit une hausse de 25 %. Par conséquent, environ 35 % des bateaux mesuraient moins de 35 pieds en 2015 (ils représentaient près de 64 % de la flotte en 1991), 47 % avaient une longueur comprise entre 35 et 45 pieds et 17 % des bateaux avaient 45 pieds ou plus.

Graphique 29 : Évolution du nombre de bateaux de pêche actifs selon la taille des bateaux, Québec, 1991-2015

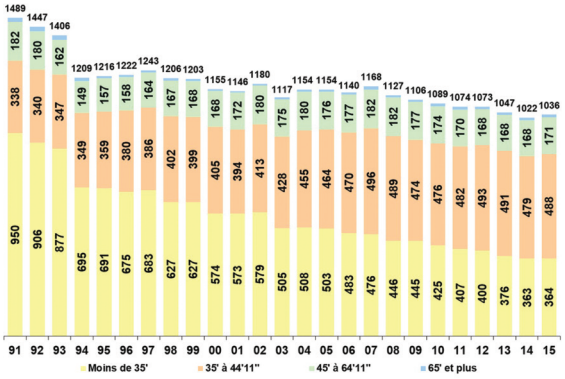

Source : MPO, région du Québec

Graphique 30 : Évolution du nombre de bateaux de pêche actifs selon l'âge des bateaux, Québec, 1991-2015

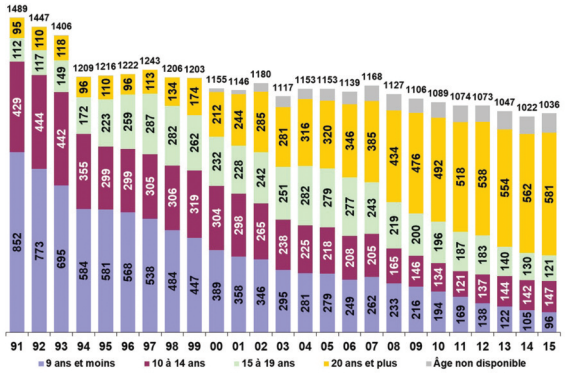

Source : MPO, région du Québec

Concernant l'âge des bateaux utilisés pour la pêche commerciale, on remarque une diminution des bateaux ayant moins de dix ans et ce, tant en nombre qu'en part relative (Graphique 30). Les bateaux ayant moins de dix ans représentaient 57 % de toute la flotte du Québec en 1991 (et 72 % en 1988), contre 9 % en 2015. La flotte des bateaux de pêche commerciale au Québec est vieillissante. Toutefois, ce vieillissement de la flotte pourrait s'avérer moins préoccupant que ne le reflètent les statistiques puisque des rénovations majeures sont de plus en plus souvent effectuées sur les bateaux.

2.6 Les communautés autochtones du Québec maritime

Le Québec maritime compte onze communautés autochtones actives dans la pêche commerciale : trois communautés mi'gmaq, une communauté malécite et sept communautés innues (Carte 3). Les autochtones du secteur Gaspésie—Bas-Saint-Laurent (les Mi'gmaq et les Malécites) ont accédé à la pêche commerciale en 2000, à la suite du jugement Marshall[13], tandis que les communautés de la Côte-Nord (les Innus) ont débuté en 1996, lors de la mise en œuvre de la Stratégie relative aux pêches autochtones (SRAPA)[14], qui découle de l'arrêt Sparrow[15].

En 2015, les communautés autochtones du Québec utilisaient 73 bateaux de pêche et employaient environ 305 pêcheurs. La valeur de leurs débarquements s'élevait à 37,6 M$[16], soit environ 16 % du total québécois (Graphique 31). Environ 5 % de ce total, soit 1,8 M$, a été débarqué à l'extérieur du Québec en 2015. Les communautés mi'gmaq et malécite sont responsables en moyenne de 70 % des débarquements autochtones québécois au cours de la période 2000-2015.

Graphique 31 : Évolution de la valeur des débarquements des communautés autochtones du Québec par nation, 2000-2015

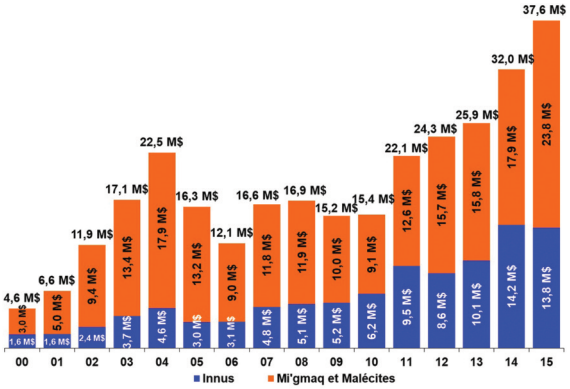

Source : MPO, région du Québec

Graphique 32 : Évolution de la valeur des débarquements des communautés autochtones du Québec selon les principales espèces, 2000-2015

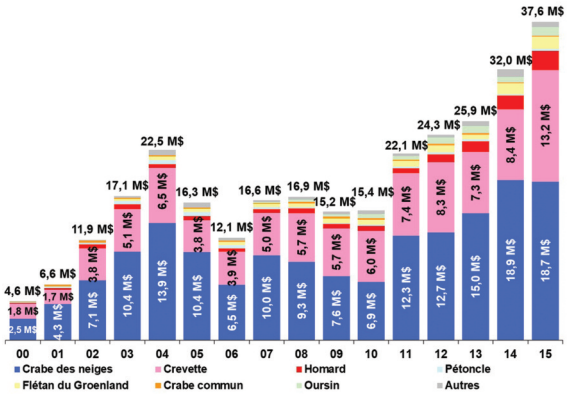

Source : MPO, région du Québec

Entre 1996 et 1999, période durant laquelle les communautés autochtones du secteur Gaspésie—Bas-Saint-Laurent n'étaient pas encore actives dans la pêche commerciale, les débarquements des sept communautés autochtones de la Côte-Nord étaient constitués exclusivement de crabe des neiges. Ce n'est qu'à partir de l'année 2000 que les débarquements de pêche commerciale des communautés autochtones du Québec ont véritablement pris de l'importance[17]. Cette année-là, les communautés autochtones du secteur Gaspésie—Bas-Saint-Laurent ont débuté la pêche commerciale et les allocations des communautés de la Côte-Nord ont augmenté substantiellement. La croissance des débarquements s'est poursuivie jusqu'en 2004, puis en 2005, les quantités débarquées se sont stabilisées, alors que le prix des crustacés s'est mis à baisser. Depuis 2011, les débarquements se sont mis à croître de nouveau pour totaliser 37,6 M$ en 2015, soit 717 % de plus qu'en 2000.

Ensemble, le crabe des neiges (50 %) et la crevette (35 %) représentaient 85 % de la valeur des débarquements des communautés autochtones en 2015 (Graphique 32). Les autres espèces débarquées, tels que le homard (6 %), le flétan du Groenland (4 %), l'oursin (3 %) et le pétoncle (1,0 %), étaient encore relativement marginales, bien que leur part des débarquements ait augmenté significativement depuis 2000.

[13] Le jugement Marshall est venu confirmer le droit des nations mi'igmaq et malécites de tirer un revenu de la pêche.

[14] Cette stratégie vise à faciliter l'accès des communautés autochtones à la pêche commerciale.

[15] L'arrêt Sparrow reconnait la pêche comme un droit constitutionnel.

[16] Les valeurs présentées sur les graphiques 31 et 32 incluent les débarquements effectués à l'extérieur du Québec.

[17] Il y a eu une augmentation de 900 % de la valeur des débarquements des communautés autochtones entre 1999 et 2000.

Carte 3 : Valeur des captures et proportions des espèces capturées aux débarquements des communautés autochtones (2015)

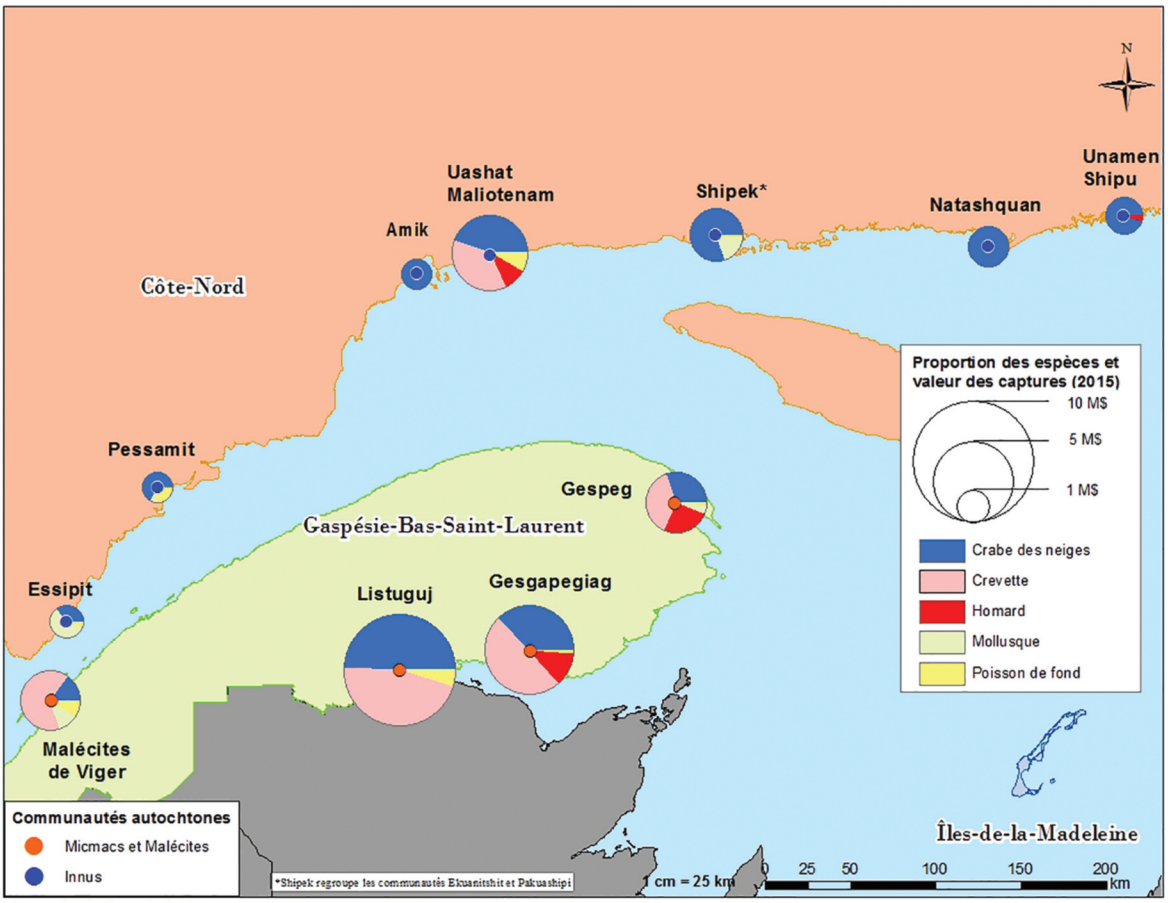

Source : MPO, région du Québec

3 Vente et transformation des ressources halieutiques

3.1 Valeur de la production et nombre d'emplois

En 2014, l'industrie de la transformation des ressources halieutiques du Québec maritime était composée de 82 entreprises pour un chiffre d'affaires totalisant 408 M$[18]. Généralement, ces entreprises achètent directement les poissons et les fruits de mer auprès des pêcheurs, pour ensuite les revendre sur le marché local, national ou mondial. Un bon nombre d'entre elles effectuent une première transformation (cuisson, congélation, salaison, emballage, etc.) avant de vendre leurs produits.

Graphique 33 : Évolution de la valeur de la production des entreprises de transformation des ressources halieutiques du Québec maritime, 2004-2014

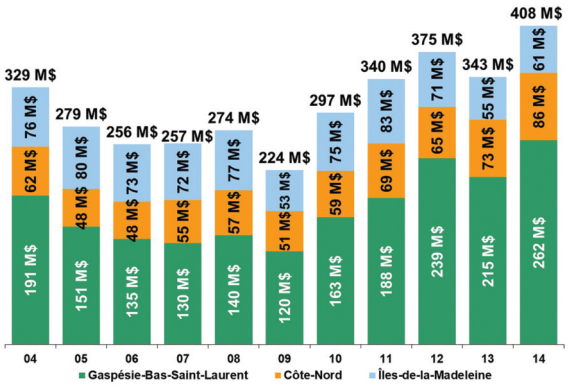

Source : MPO, région du Québec

Graphique 34 : Évolution du nombre d'emplois[19] dans l'industrie de la transformation des ressources halieutiques du Québec maritime, 2004-2014

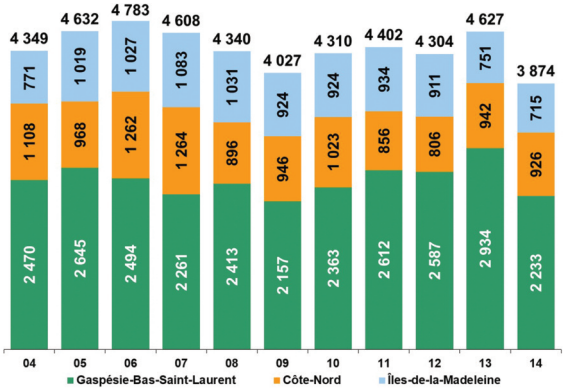

Source : MPO, région du Québec

Alors qu'on y débarquait 51 % de la valeur des captures de poissons et de fruits de mer du Québec maritime, le secteur Gaspésie—Bas-Saint-Laurent comptait pour 64 % de toute la production de l'industrie de la transformation en 2014. À l'inverse, sur la Côte-Nord et aux Îles-de-la-Madeleine, le domaine de la transformation occupait une part relativement moins importante que le domaine de la capture. En valeur, ces deux secteurs représentaient respectivement 26 % et 23 % des débarquements du Québec maritime, alors que la part de leurs entreprises de transformation dans la production totale était de 21 % et 15 %. Une plus grande proximité par rapport aux principaux marchés, de même que la place de choix qu'occupe l'industrie de la crevette (dont la transformation génère une valeur ajoutée plus élevée que la plupart des autres espèces), sont quelques facteurs pouvant expliquer l'importance relative de l'industrie de la transformation dans le secteur Gaspésie—Bas-Saint-Laurent.

La production de produits marins au Québec maritime a connu des fluctuations au cours des quinze dernières années et ce, à l'instar de la tendance observée dans la capture. En 2009, la production est descendue à son plus bas niveau depuis 2004, soit à 224 M$ (Graphique 33). Puis, elle a repris une pente ascendante pour atteindre, en 2014, 408 M$, soit une augmentation de 24 % depuis 2004. La production du crabe des neiges a fluctué à plusieurs reprises durant cette période, variant entre 75 M$ et 151 M$. Étant donné la part importante qu'occupe le crabe des neiges dans la transformation, c'est en partie ce qui explique ces fluctuations de la production totale du Québec maritime.

Le domaine de la transformation de produits marins emploie des centaines de travailleurs dans les trois secteurs maritimes du Québec (Graphique 34). Soulignons que les variations annuelles du nombre d'emplois sont étroitement reliées au volume de la production annuelle de produits marins.

[18] Cette valeur totale de la production inclut également les achats de produits marins par les usines québécoises auprès d'usines hors-Québec.

[19] Le nombre d'emploi correspond au total du nombre maximum d'employés que les usines de transformation ont employé pour une année donnée. Il s'agit de la meilleure information disponible pour le moment et les données doivent donc être interprétées avec prudence.

Tel qu'illustré au graphique 35, la part du poisson de fond dans la production totale de produits marins du Québec a baissé de façon importante entre 1988 et 2014, passant de 36 % à 6 %. Ce déclin est attribuable à l'effondrement des stocks, de même qu'aux moratoires instaurés à compter du début des années 1990. Durant la même période, le homard et la crevette ont vu leur part dans la production totale passer respectivement de 12 % à 34 % et de 16 % à 21 %. Par ailleurs, le crabe des neiges, les mollusques et les poissons pélagiques n'ont pas augmenté leurs parts relatives dans la production, bien qu'ils aient connu des hausses et des baisses importantes en termes absolus dans certains cas.

Graphique 35 : Évolution de l'importance relative de la production des entreprises de transformation des ressources halieutiques du Québec maritime selon les principales espèces, 1988-2014

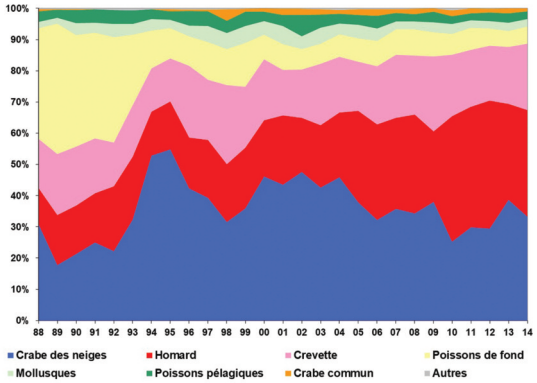

Source : MPO, région du Québec

Graphique 36 : Ventilation du nombre d'emplois dans l'industrie de la transformation des ressources halieutiques du Québec maritime par espèce, 2014

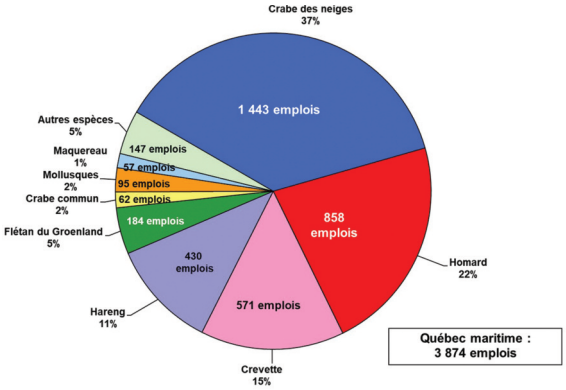

Source : MPO, région du Québec

Le nombre d'emplois dans le secteur de la transformation des produits marins pour le Québec maritime s'élevait à plus de 3 870 en 2014 (Graphique 36). De ce nombre, il est estimé qu'environ 1 443 étaient attribuables à la transformation du crabe des neiges, 858 au homard et 571 à la crevette. En 2014, 58 % des emplois étaient situés dans le secteur Gaspésie—Bas-Saint-Laurent, les deux autres secteurs maritimes se partageant le reste des emplois, soit 24 % pour la Côte-Nord et 18 % pour les Îles-de-la-Madeleine. Il est à noter que les statistiques sur le nombre d'emplois représentent le nombre maximum de travailleurs au cours d'une année et que la majorité de ces emplois sont saisonniers.

3.2 Espèces transformées

En 2014, l'industrie de la transformation des ressources halieutiques du Québec maritime a produit pour 139,5 M$ de homard (Graphique 37). Il s'agit de la principale espèce de ce secteur d'activité, suivie du crabe des neiges (136,0 M$) et de la crevette (86,6 M$). Ces trois espèces comptaient ensemble pour près de 89 % de la production. Tel qu'illustré sur le graphique 37, la plupart des produits marins étaient vendus cuits et congelés (73 %) ou frais (24 %). Les plats cuisinés, les conserves, les appâts ainsi que les produits fumés, salés ou marinés ne représentaient que 3 % de la production.

Graphique 37 : Ventilation de la valeur de la transformation des ressources halieutiques du Québec maritime selon les principales espèces transformées et par type de produits, 2014

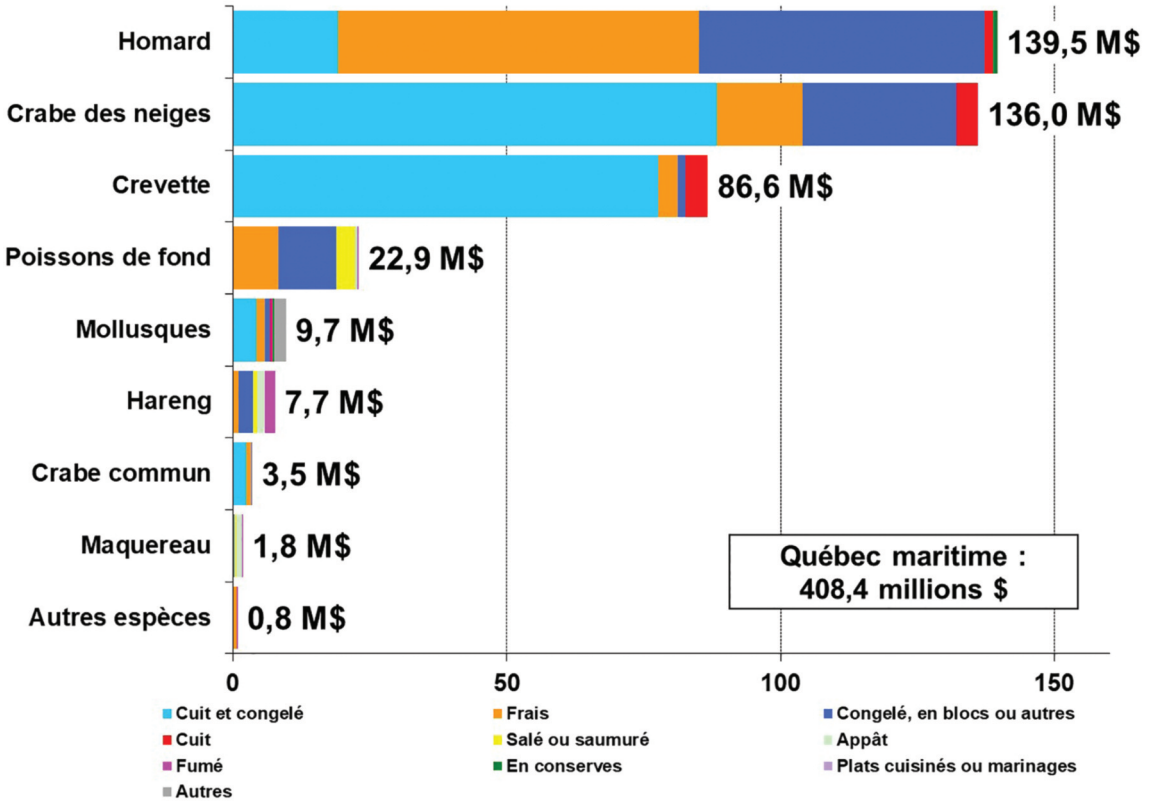

Source : MPO, région du Québec

3.3 Les entreprises

Parmi les 82 entreprises du secteur de la transformation du Québec maritime, les 14 principales comptaient pour 77 % de la production et pour environ 65 % des emplois de l'industrie. Le tableau 1 fournit des informations de base sur ces entreprises. Il est à noter que seules les entreprises ayant une valeur de production supérieure à 1 000 $ ont été considérées.

Tableau 1 : Les principales entreprises de transformation des ressources halieutiques du Québec maritime en 2007

Nom de l'acheteur	Communauté	Secteur maritime	Chiffre d'affaires	Nombre d'emplois
E. Gagnon & Fils	Sainte-Thérèse-de-Gaspé	Gaspésie-BSL	+ de 25 M$	+ de 300
Les Pêcheries Marinard	Rivière-au-Renard	Gaspésie-BSL	+ de 25 M$	200-300
Unipêche M.D.M.	Paspébiac	Gaspésie-BSL	+ de 25 M$	200-300
Les Fruits de Mer de l'Est du Québec	Matane	Gaspésie-BSL	+ de 25 M$	100-200
Crevettes du Nord Atlantique	L'Anse-au-Griffon	Gaspésie-BSL	+ de 25 M$	100-200
Poisson Salé Gaspésien	Grande-Rivière	Gaspésie-BSL	+ de 25 M$	200-300
La Renaissance des Îles	L'Étang-du-Nord	Îles-de-la-Madeleine	20 à 25 M$	+ de 300
Distributions J.M. Bernatchez	Grande-Rivière	Gaspésie-BSL	20 à 25 M$	– de 100
Poséidon	Longue-Pointe-de-Mingan	Côte-Nord	15 à 25 M$	100-200
Crustacés Baie-Trinité	Baie-Trinité	Côte-Nord	15 à 25 M$	100-200
Poissonnerie du Havre	Havre-Saint-Pierre	Côte-Nord	– de 15 M$	100-200
Les Crabiers du Nord	Portneuf-sur-Mer	Côte-Nord	– de 15 M$	– de 100
Cape Dolphin Fisherman's Coop.	Grosse-Île	Îles-de-la-Madeleine	– de 15 M$	– de 100
Lelièvre Lelièvre et Lemoignan	Sainte-Thérèse-de-Gaspé	Gaspésie-BSL	– de 15 M$	100-200
Les 68 autres entreprises			95,7 M$	1 357
TOTAL			**408,4 M$**	**3 874**

Source : MPO, région du Québec

3.4 Destination des ventes

En 2014, 45 % de la production québécoise de poissons et de fruits de mer était vendue sur le marché canadien, représentant des ventes de 181,9 M$. Le reste de la production était exportée, principalement aux États-Unis (172,7 M$, 42,3 % des ventes), en Europe (31,1 M$, 8 %), au Japon (13,7 M$, 3,3 %) et en Chine[20] (8,5 M$, 2 %) (Graphique 38).

Carte 4 : Destinations des produits marins en valeur des ventes ventilées selon les principales espèces

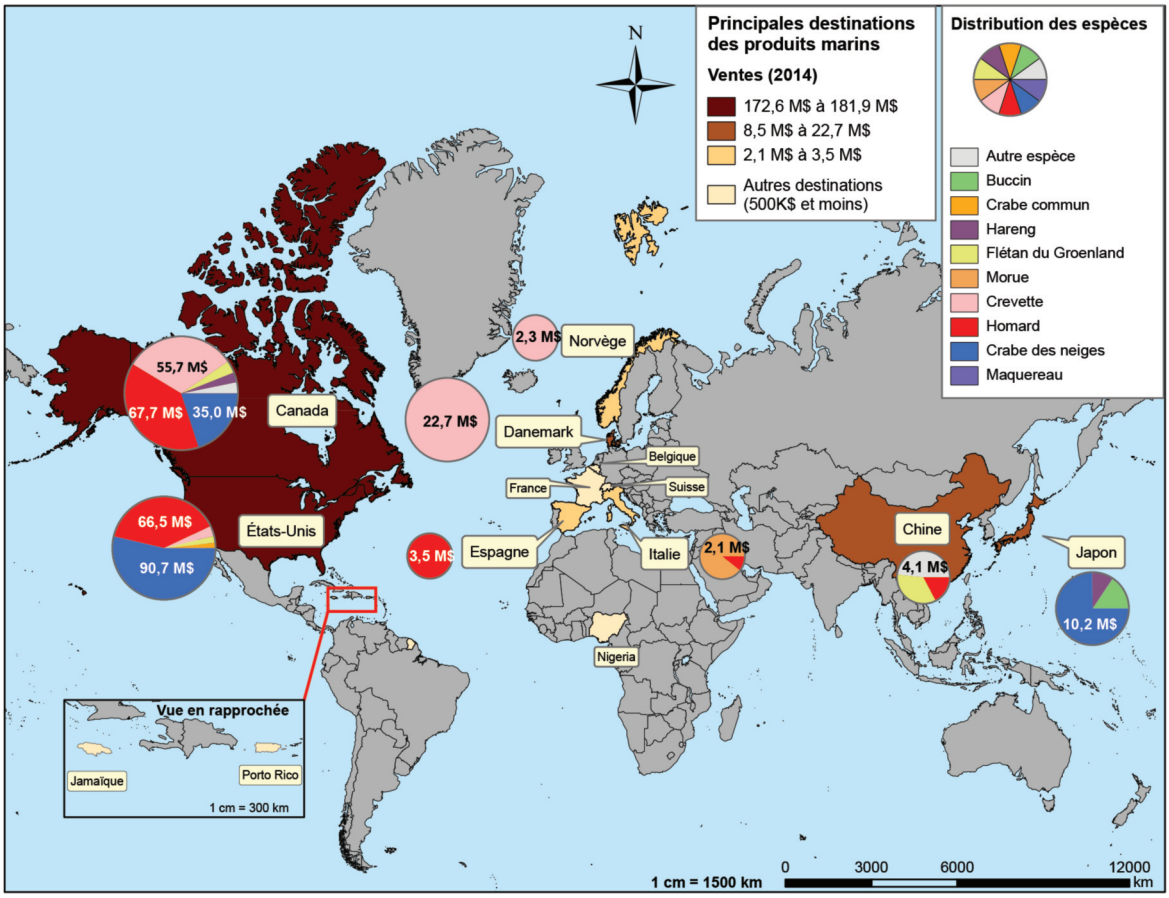

Source : MPO, région du Québec

[20] La Chine inclut Hong-Kong.

Graphique 38 : Ventilation de la valeur des ventes de produits marins du Québec maritime par pays de destination, 2014

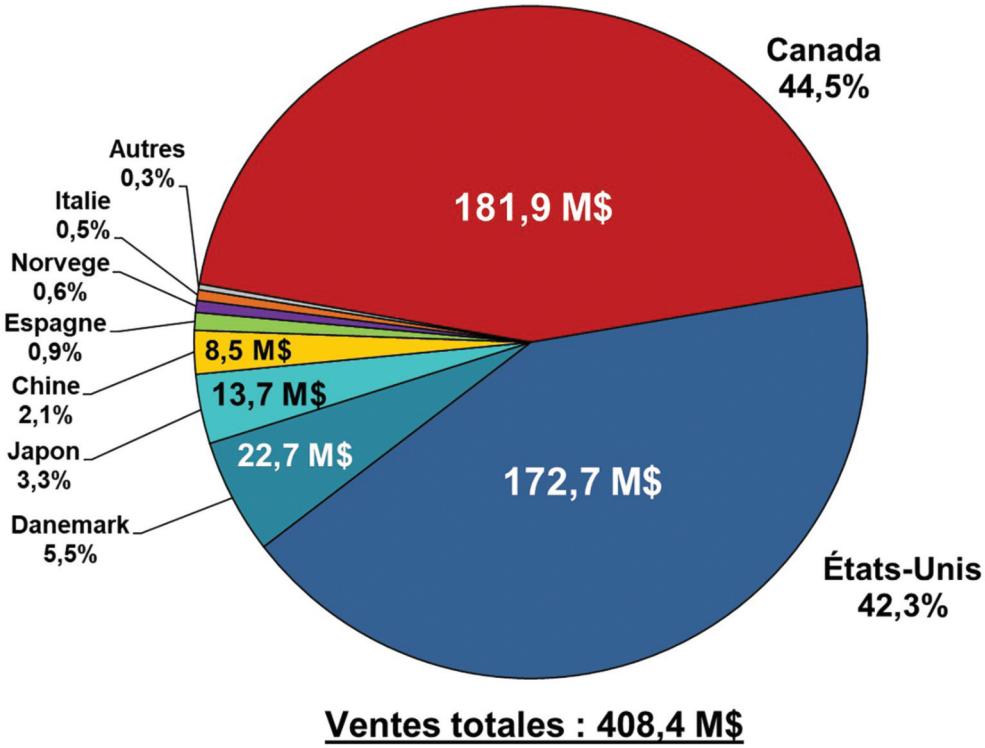

Source : MPO, région du Québec

Tel qu'illustré aux graphiques 39 et 40, la destination des ventes diffère grandement selon l'espèce. Ainsi, en 2014, le homard était vendu au Canada et aux États-Unis dans des proportions quasi similaires, soit 49 % et 48 % respectivement alors que pour le crabe des neiges, plus des deux tiers de la production québécoise était vendue aux États-Unis (67 %). Pour la crevette, 64 % de la production était vendue au Canada et le reste est exporté en Europe (29 % des ventes) et aux États-Unis (6 %). Par ailleurs, plus de la moitié de la morue pêchée au Québec en 2014 était exportée en Italie (42 % des ventes) et aux États-Unis (19 %). La plupart des autres espèces étaient vendues principalement au Canada, sauf le crabe commun et le buccin, dont respectivement 78 % et 67 % de la production était écoulée aux États-Unis et au Japon.

Graphique 39 : Ventilation de la valeur de la transformation des ressources halieutiques du Québec maritime par principales espèces transformées et par pays de destination, 2014

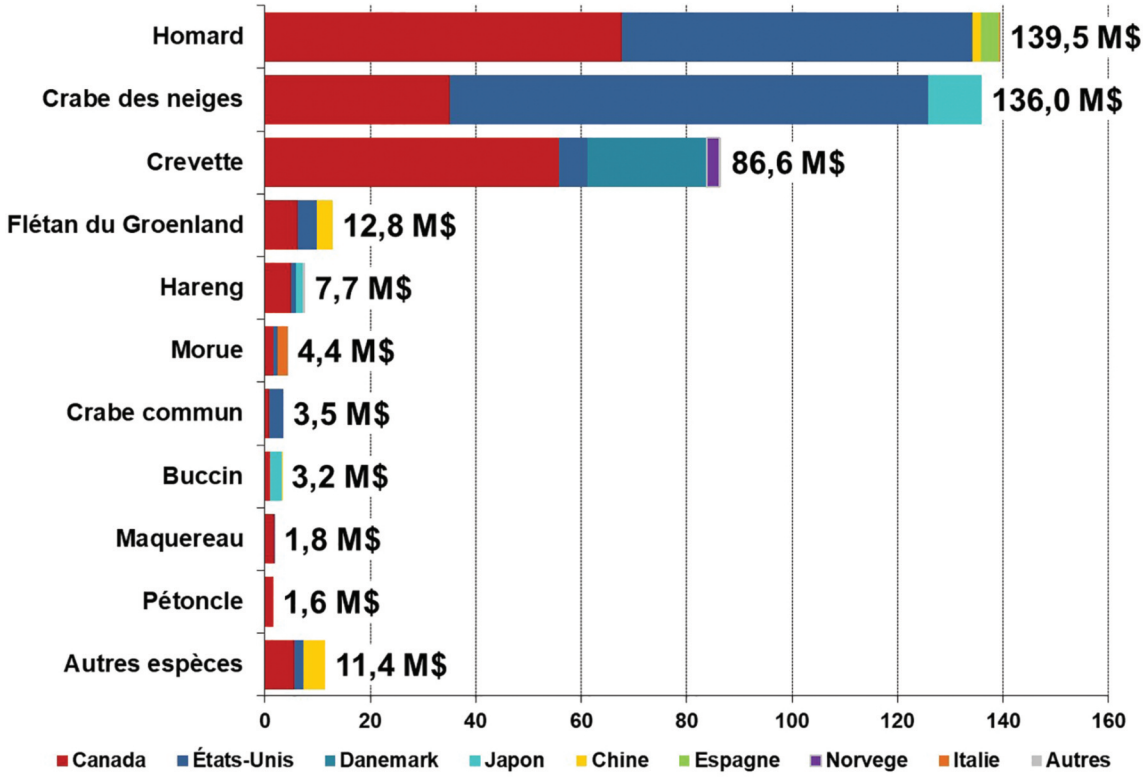

Source : MPO, région du Québec

Graphique 40 : Ventilation de la valeur de la transformation des ressources halieutiques du Québec maritime par pays de destination et par principale espèce transformée, 2014

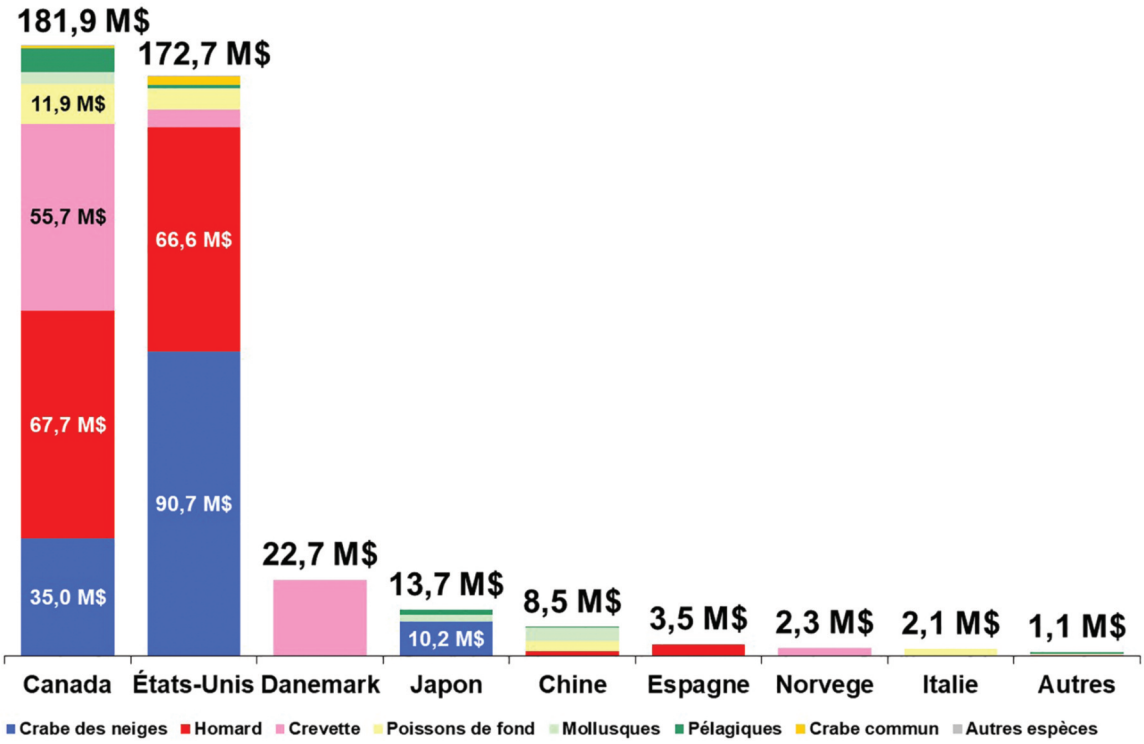

Source : MPO, région du Québec

4 ÉCOCERTIFICATION

L'écocertification est un processus permettant de certifier, par rapport à certains critères objectifs, la durabilité des activités de la pêche ou de l'aquaculture. Les produits marins certifiés étant de plus en plus en demande tant au Canada que dans le reste du monde, certains acteurs québécois de l'industrie de la pêche ont saisi l'opportunité en entreprenant des démarches d'écocertification dans les dernières années.

Graphique 41 : Évolution de la valeur des débarquements au Québec selon qu'ils soient écocertifiés ou non, 2007-2015

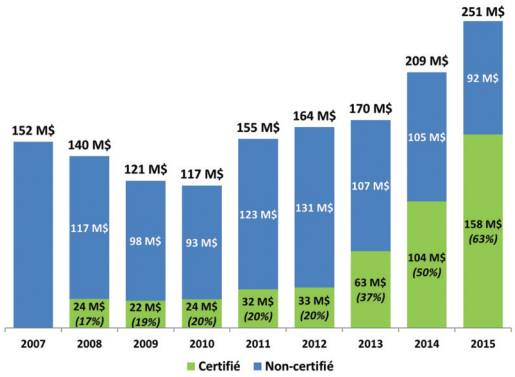

Source : MPO, région du Québec

Graphique 42 : Ventilation de la valeur des débarquements au Québec par principales espèces selon qu'elles soient écocertifiées ou non, 2015

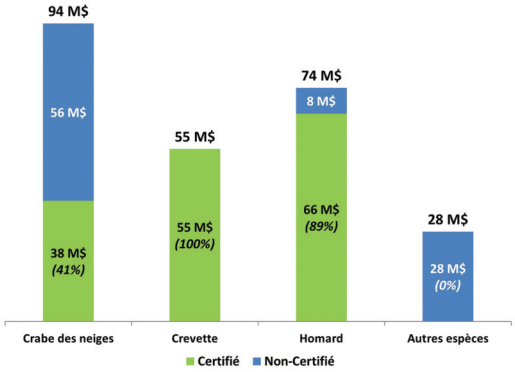

Source : MPO, région du Québec

La proportion des produits écocertifiés sur la valeur totale des débarquements a pris une grande importance au Québec, ayant plus que triplé dans les 5 dernières années (Graphique 41). En moins de 10 ans, elle est passée de 0 % à 63 %. Environ 40 % de la valeur des débarquements de crabe des neiges est certifiée depuis 2013 au Québec, tandis que la totalité des débarquements de crevette l'est depuis 2011. Par ailleurs, 89 % de la valeur du homard débarqué en 2015 était écocertifiée, alors que 2 ans auparavant, cette proportion était nulle (Graphique 42).

Marine Stewardship Council (MSC)

Tous les stocks certifiés au Québec ont une certification du MSC. Le MSC est une ONG à but non lucratif qui émet des certifications indépendantes pour attester que le produit a été pêché durablement, c'est-à-dire qu'il est conforme aux normes de l'organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et de l'Alliance internationale pour l'accréditation et l'étiquetage sociaux et environnementaux (ISEAL) en matière de pêche responsable. Le MSC est généralement reconnu comme référence mondiale en termes de pêche durable, et se base sur trois principes fondamentaux : la pérennité des stocks ciblés, la préservation des écosystèmes et l'efficacité du système de gestion de la pêcherie. Pour être écocertifiée, une pêcherie doit être évaluée sur ces critères par un organisme indépendant de certification accrédité.

Crevette

L'ensemble des débarquements de crevette au Québec est certifié MSC. L'industrie de la crevette a été la première dans la province à entreprendre des démarches de certification, aidant les crevettiers à se distinguer sur le marché comme un produit de qualité supérieure à celle de leurs compétiteurs asiatiques.

Crabe des neiges

Le crabe des neiges provenant des zones 12, 12E et 12F, représentant 40 % de la valeur du crabe des neiges débarqué au Québec, est écocertifié.

Homard

Les homardiers des Îles-de-la-Madeleine (zone 22), dont les débarquements représentent 60 % de la valeur du homard pêché au Québec, ont été les premiers pêcheurs à faire certifier leurs captures de homard, en 2014. Les zones bordant la Gaspésie (19A-B, 20A-B, et 21A-B) se sont ajoutées à ce nombre en 2015. Maintenant, on compte neuf homards sur dix provenant du Québec issus de pêches écocertifiées.

5 La chasse au phoque du Groenland

En 2013, 2 396 permis de chasse au phoque ont été émis au Québec. De ce nombre, 1 349 permis l'ont été à des résidents de la Côte-Nord, 937 à des résidents des Îles-de-la-Madeleine et 110 à des résidents de la Gaspésie—Bas-Saint-Laurent. Cependant, la chasse aux phoques est une activité récréative ou commerciale pratiquée principalement dans les deux premières régions. Depuis 2010, le permis de chasse au phoque autorise la chasse au phoque du Groenland ainsi qu'au phoque gris. Les spécifications quant à la saison de pêche, aux engins autorisés, etc., sont identifiées dans les plans de pêche axés sur la conservation et les conditions de permis.

Générant des revenus totaux variant de quelques centaines de milliers de dollars à plus de 3 M$ selon les années, la chasse au phoque du Groenland représente une activité économique et culturelle importante aux Îles-de-la-Madeleine et sur la Basse-Côte-Nord. Selon les données disponibles, plus de 90 % des captures de phoques déclarées par les chasseurs commerciaux québécois sont vendues sous forme de peaux à huit usines du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador, le nombre d'acheteurs variant selon les années. Tel qu'illustré sur les graphiques 43 et 44, les captures de phoque fluctuent d'une année à l'autre, notamment en raison du prix obtenu pour les peaux, de la localisation et la taille des troupeaux de phoques et des conditions de glace au printemps le long des côtes. Une diminution importante des captures est observée à partir de 2010 pouvant être due, entre autres, à l'interdiction des importations européennes de produits du phoque en provenance du Canada, aux faibles prix des peaux ou les conditions de glace qui ont dissuadé plusieurs chasseurs au cours de ces années.

Graphique 43 : Évolution du nombre de phoques du Groenland capturés par secteur maritime au Québec et évolution du prix des peaux de phoque, 2002-2013[21]

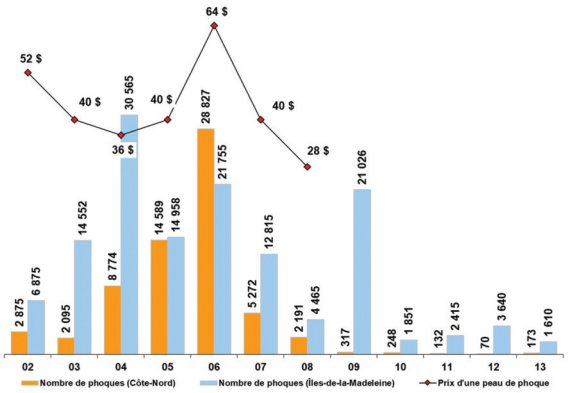

Source : MPO, région du Québec

Graphique 44 : Évolution du nombre de chasseurs et de bateaux actifs participant à la chasse aux phoques et évolution de la valeur totale des captures, 2002-2013

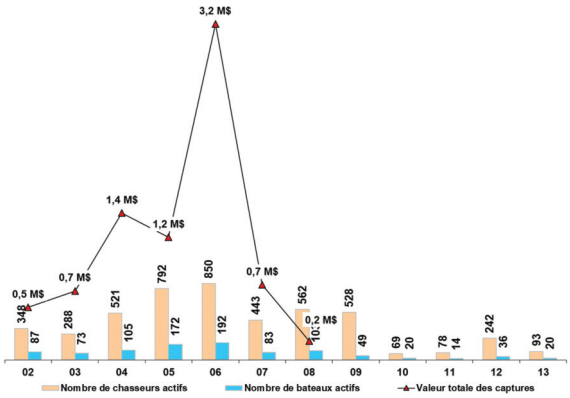

Source : MPO, région du Québec

[21] Entre 2009 et 2013, les prix des peaux de phoque ne sont pas disponibles, soit parce qu'il n'y a aucune vente de peau ou parce que les données sont confidentielles en raison du petit nombre de pêcheurs ayant vendu des peaux au cours de ces années. Pour cette raison, les données sur la valeur des captures entre 2009 et 2013 sont également confidentielles.

Au cours de la période 2002 à 2013, il y avait en moyenne 400 chasseurs de phoques actifs au Québec. Quant au nombre de bateaux participant à cette chasse, il y en avait en moyenne 80 par année durant cette même période. On estimait ainsi à 5 le nombre moyen de chasseurs par bateau. Entre 2002 et 2007[22], 93 % des chasseurs madelinots utilisaient des bateaux de plus de 35 pieds, alors que sur la Basse-Côte-Nord, les bateaux de moins de 35 pieds étaient utilisés par près de la moitié (48 %) des chasseurs.

Il est à noter que la majorité des détenteurs de permis de chasse au phoque sont en premier lieu des pêcheurs pour qui la chasse est une activité économique complémentaire. Pour les chasseurs actifs dans la pêche commerciale, la majorité des revenus de pêche proviennent du homard pour les résidents des Îles-de-la-Madeleine et du crabe des neiges pour ceux de la Côte-Nord.

La chasse au phoque est une activité qui revêt une importance particulière qui n'est pas uniquement monétaire pour les Madelinots. Outre l'aspect financier, la chasse au phoque est également pratiquée pour des raisons culturelles et récréatives. Pour plusieurs chasseurs, la chasse au phoque est une activité profondément enracinée dans les mœurs traditionnelles et familiales qui se transmettent de génération en génération. Pour la majorité des pêcheurs-capitaines, la chasse au phoque est étroitement liée aux activités de pêche commerciale en permettant de payer une partie des dépenses encourues lors de la saison de pêche, en plus d'offrir la chance à leur équipage (aides-pêcheurs) de travailler au cours de cette période de l'année. Ajoutons également que plusieurs pêcheurs s'adonnent à cette activité pour s'approvisionner en viande de phoque, laquelle sert à la consommation personnelle. La transformation de la viande de phoque qui se décline en une multitude de produits (charcuterie, terrines, bouchées marinées, etc.) vise également les consommateurs locaux, les restaurateurs et les touristes. Les fourrures des phoques sont également utilisées en artisanat local particulièrement prisé des touristes. L'économie locale qui s'articule autour de l'activité de la chasse au phoque génère donc plusieurs emplois directs et indirects.

[22] Les données de 2009 et 2013 sur le nombre de pêcheurs par secteur maritime et les bateaux utilisés par catégorie de longueur sont confidentielles.

6 L'AQUACULTURE

En 2015, la production aquacole québécoise était estimée à environ 1 444 tonnes, pour une valeur d'environ 10,1 M$. Plus précisément, la production dulcicole (eau douce) a totalisé 987 tonnes pour une valeur de 8,4 M$, alors que la production maricole (eau salée) a totalisé 457 tonnes pour une valeur de 1,7 M$ (Graphiques 45 et 46).

Au Québec, la production dulcicole est surtout constituée de l'élevage de différentes espèces de salmonidés, tels que la truite arc-en-ciel, l'omble de fontaine, l'omble chevalier et le touladi. De son côté, la mariculture est principalement axée sur la moule et le pétoncle. L'oursin et l'huître sont des productions émergentes. En 2015, la production québécoise était répartie parmi 113 exploitants, dont 81 en eau douce et 32 en eau salée. Cette répartition (eau douce/eau salée) s'explique notamment par le fait que l'aquaculture commerciale en eau douce est une industrie active au Québec depuis au moins trente ans, alors que la mariculture est une jeune industrie qui s'est développée au cours des vingt dernières années.

GRAPHIQUE 45 : Évolution de la production aquacole du Québec, en tonnes, 2000-2015

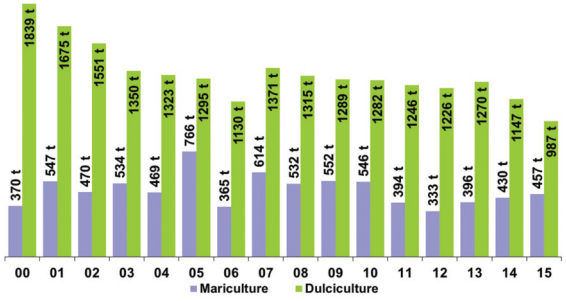

Source : MAPAQ

GRAPHIQUE 46 : Évolution de la valeur de la production aquacole du Québec, 2000-2015

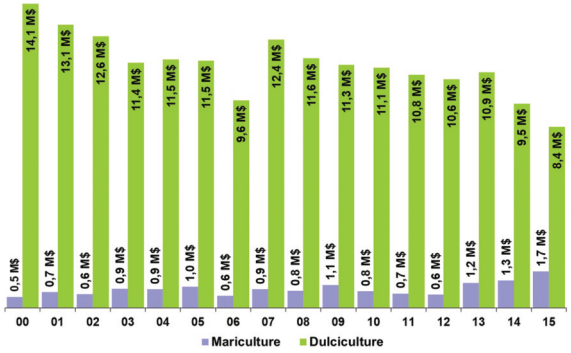

Source : MAPAQ

6.1 LA PRODUCTION DULCICOLE

Entre 2000 et 2015, le secteur dulcicole a connu une baisse de production de 46 %. Cette baisse constante de la production dulcicole depuis 2013 est attribuable à des fermetures d'entreprises (par faillite ou pour causes environnementales). La signature de la Stratégie de développement durable de l'aquaculture en eau douce au Québec (STRADDAQ), en 2004, a permis de stabiliser la production à environ 1 400 tonnes. La STRADDAQ est une entente de partenariat entre l'Association des aquaculteurs du Québec (AAQ) et le gouvernement du Québec[23] . Cette entente visait l'atteinte d'un objectif de rejets de 4,2 kg de phosphore par tonne de production d'ici 2014 par les entreprises piscicoles qui y auront adhéré. Cela équivalait à une diminution globale d'environ 40 % de la quantité de phosphore rejetée par les piscicultures dans l'environnement. La STRADDAQ s'applique en priorité aux piscicultures produisant plus de cinq tonnes annuellement.

[23] Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MDDELCC) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

6.2 La production maricole

Entre 2000 et 2015, la valeur de la production maricole québécoise est passée de 507 200 $ à plus de 1,7 M$, soit une hausse totale de 235 % et une croissance annuelle moyenne de 15,6 %. En 2015, les 45 sites exploités par 32 entreprises sur une superficie totale de 5 878 hectares marins ont produit 453 tonnes de mollusques (Tableau 2). Cette industrie employait environ 100 personnes par année, principalement de mai à novembre. En valeur, la production québécoise de mollusques représentait 1,9 % de la production canadienne de mollusques (89,6 M$).

Tableau 2 : État de la mariculture au Québec par secteur maritime, 2015

	Gaspésie–Bas-Saint-Laurent	Côte-Nord	Îles-de-la-Madeleine	Total
Nombre d'entreprises	20	7	5	32
Nombre de sites	27	8	10	45
Superficie (hectares marins)	2 916	2 153	809	5 878
Espèces (par ordre d'importance)	Moule bleue, oursin vert, pétoncle	Moule bleue et pétoncle	Moule bleue, huître et pétoncle	Moule bleue, pétoncle, oursin vert et huître

Source : MPO, région du Québec

Carte 5 : Sites de production maricole avec les espèces cultivées (2015)

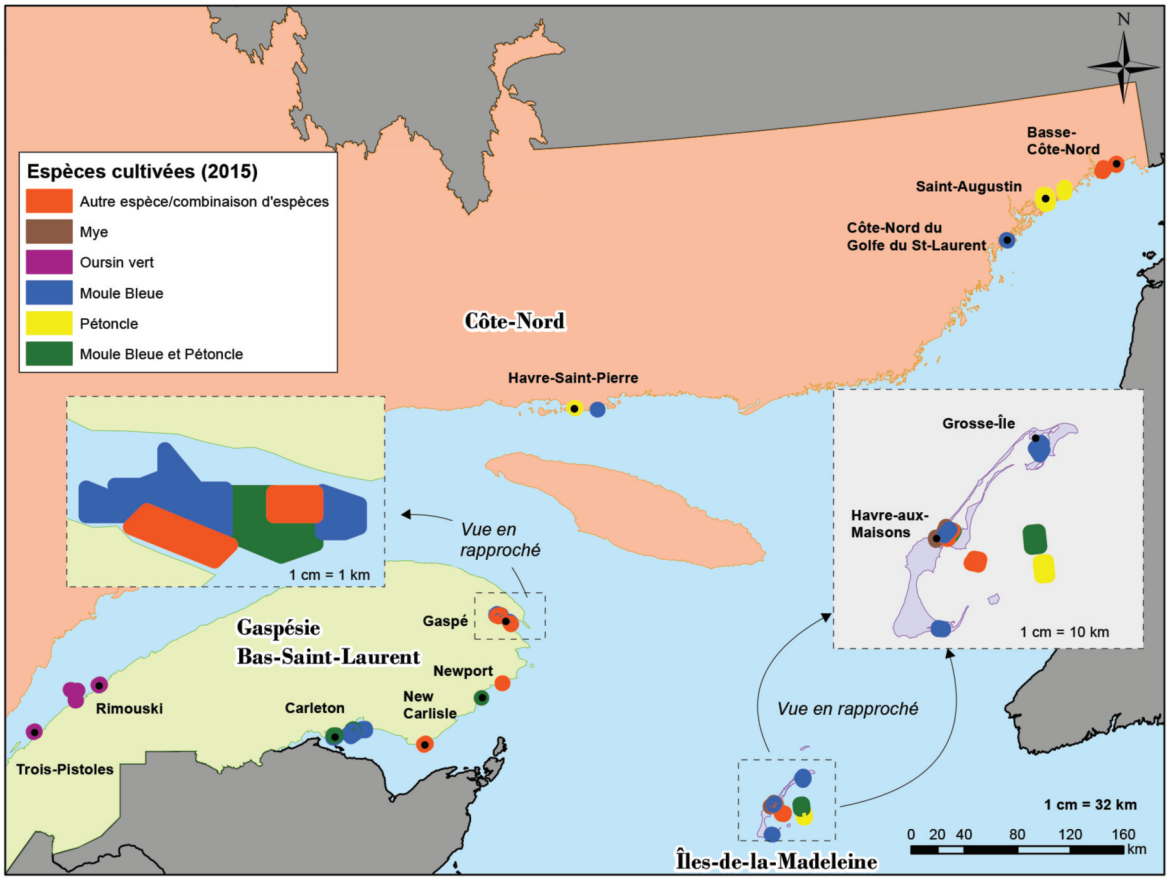

Source : MPO, région du Québec

7 La pêche commerciale en eau douce

En 1983, le Canada a délégué toute la responsabilité en matière de pêche en eau douce au gouvernement du Québec.

Au Québec, la pêche commerciale en eau douce est principalement concentrée dans le couloir fluvial du Saint-Laurent. En 2015, cette pêche (estuaire et eaux intérieures), dont les débarquements se chiffraient à 476 tonnes, avait généré des revenus totaux de 1,2 M$ (Tableau 3). On y comptait 80 pêcheurs se partageant 95 permis, dont les revenus annuels moyens étaient d'environ 15 300 $ (Tableau 4). En valeur, les principales espèces pêchées étaient l'anguille, l'esturgeon jaune, l'esturgeon noir, la barbotte brune et la carpe.

La pêche commerciale en eau douce a subi une diminution au cours des vingt dernières années. Le déclin des populations de certaines espèces, comme l'anguille et la perchaude, explique entres autres cette baisse des débarquements.

La pêche aux poissons anadromes[24] est principalement réalisée dans les régions de la Côte-Nord et de la Gaspésie. La pêche à l'omble de fontaine se fait entièrement sur la Côte-Nord et représente des débarquements de 11,5 tonnes. En 2015, les revenus totaux estimés de cette pêche s'élevaient à environ 53 300 $ (Tableau 4).[25]

Tableau 3 : Captures des poissons anadromes et d'eau douce par région, 2015 (milliers de $)

Espèces	Estuaire et eaux intérieures	Gaspésie	Côte-Nord	Total
Anguille	465,1			465,1
Esturgeon jaune	216,3			216,3
Esturgeon noir	204,2			204,2
Barbotte brune	88,9			88,9
Crapet non spécifié	29,4			29,4
Omble de fontaine anadrome			53,3	53,3
Éperlan	2,7	0,7[26]	0,1	3,5
Barbue de rivière	32,6			32,6
Carpe	72,2			72,2
Meunier	4,0			4,0
Autres poissons d'eau douce	106,5			106,5
Total	**1 221,8**	**0,7**	**53,4**	**1 275,9**

Source: MAPAQ

En 2015, on estime que 280 permis de pêche en eau douce ont été émis pour l'ensemble du Québec, représentant au total 450 pêcheurs et aides-pêcheurs (Tableau 4).

[24] Il s'agit d'un poisson qui vit en mer et qui fraie en eau douce.

[25] Ne sachant pas dans quelle proportion l'omble de fontaine est vendu aux usines et directement aux consommateurs, pour estimer la valeur nous avons considéré que c'était dans une proportion 50:50 (Prix par les usines : 2,75$/lb et prix par les consommateurs : 6,50$/lb).

[26] Pour l'éperlan, seul le prix moyen au débarquement versé par les usines est disponible. Pour les besoins de l'étude, nous avons considéré que la totalité des captures d'éperlan a été vendue aux usines de transformation.

Tableau 4 : Nombre de détenteurs de permis et de pêcheurs (incluant les aides-pêcheurs) par région, 2013-2015

Année	Estuaire et eaux intérieures		Gaspésie		Côte-Nord		Total	
	Permis	Pêcheurs	Permis	Pêcheurs	Permis	Pêcheurs	Permis	Pêcheurs
2013	99	85	31	48	156	309	286	442
2014	97	82	31	53	153	316	281	451
2015	95	80	32	56	153	314	280	450

Source: MAPAQ

8 La pêche récréative dans les secteurs maritimes

Au Québec, Pêches et Océans Canada a la responsabilité de la gestion des pêches récréatives (ou pêches sportives) pour les espèces marines, c'est-à-dire, qui vivent en eaux salées. Ces pêches sont pratiquées dans le Saguenay et dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. Quant aux espèces anadromes et catadromes[27] comme l'esturgeon, la truite de mer, l'anguille, le saumon, l'éperlan et le bar rayé, elles sont gérée par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parc du Québec (MFFP) en vertu du Règlement de pêche du Québec (1990).

Pour les espèces gérées par le MPO, toute personne peut, sans être enregistrée ni détenir de permis et en utilisant un bateau non enregistré, pratiquer la pêche récréative tout en respectant les dispositions règlementaires associées à chaque espèce ou groupe d'espèces.

La pratique de la cueillette des mollusques se déroule également en eau à marée. Cette activité est encadrée par des quotas journaliers, des saisons, des tailles maximales et minimales ainsi que par des zones précises. Aucun permis n'est nécessaire et les cueilleurs n'ont pas à se rapporter à Pêches et Océans Canada.

L'information sur les activités de pêche récréative au pays repose sur les résultats de *l'Enquête sur la pêche récréative au Canada*, menée tous les cinq ans par le MPO en collaboration avec tous les organismes régionaux, provinciaux et territoriaux de délivrance de permis. Cette enquête coordonnée à l'échelle nationale présente l'information la plus complète sur les activités de pêche récréative et les récoltes de poissons dans toutes les régions du pays. Il s'agit également de la source la plus à jour de statistiques détaillées sur la contribution économique effectuée par les pêcheurs aux échelons provinciaux/territoriaux et national. Les rapports d'enquête sont disponibles à l'adresse suivante :

http://www.dfo-mpo.gc.ca/stats/rec/canada-rec-fra.htm.

La pêche récréative dans les secteurs maritimes est en déclin depuis 1990, tant en termes de nombre de pêcheurs, de jours de pêche que de poissons conservés. Le nombre de pêcheurs et le nombre de jours de pêche ont diminué drastiquement entre 1990 et 2005, soit respectivement de 60 % et 63 %, alors qu'ils ont augmenté entre 2005 et 2010 de 25 % et 98 % respectivement. Quant à la quantité de poissons conservés, elle a chuté de plus de 70 % entre 1990 et 2010 (Tableau 5).

Tableau 5 : Pêche récréative en eau salée au Québec, 1990-2010

Année	Nombre de jours de pêche	Nombre de jours moyen par pêcheur	Nombre de pêcheurs	Nombre de poissons conservés
1990	560 035	7,0	80 005	5 266 615
1995	199 050	5,0	39 810	2 920 463
2000	253 686	5,6	45 301	3 236 034
2005	207 318	6,5	31 895	1 543 697
2010	410 650	10,3	39 869	1 407 376

Source : Enquête sur la pêche récréative au Canada, 1990-2010

[27] Il s'agit d'un poisson qui vit en eau douce et qui fraie en en mer.

Le tableau 6 présente les estimations réalisées par le MPO concernant les captures provenant de la pêche récréative en eaux salées au Québec selon l'espèce. On constate que la cueillette récréative de mollusques, pour la mye et la mactre de l'Atlantique, représente les plus grands volumes en 2014. La mye est cueillie dans les trois secteurs, soit 47 400 kg sur la Côte-Nord, 14 750 kg aux Îles-de-la-Madeleine et 5 100 kg en Gaspésie—Bas-Saint-Laurent, représentant près de 30 % du total de la pêche sportive en eaux salées au Québec. Quant à la mactre de l'Atlantique, elle est essentiellement cueillie aux Îles-de-la-Madeleine avec 47 650 kg, soit 20 % du total. Le capelan, le maquereau et la morue franche figurent parmi les autres espèces prisées pour la pêche récréative en eaux salées au Québec.

Tableau 6 : Estimation des captures provenant de la pêche récréative en eaux salées au Québec selon l'espèce et par secteur en 2014

Espèces	Captures, en 2014 (en kg)			
	Îles-de-la-Madeleine	Côte-Nord	Gaspésie—Bas-Saint-Laurent	Total
Capelan	0	32 400	6 500	38 900
Couteau de l'Atlantique	350	0	0	350
Flétan du Groenland	0	900	0	900
Mactre de l'Atlantique	47 650	0	0	47 650
Maquereau	6 800	6 450	21 950	35 200
Morue	1150	6 900	16 150	24 200
Morue de Roche	0	2 250	4 500	6 750
Moule	900	1 000	900	2 800
Mye	14 750	47 400	5 100	67 250
Plie canadienne	250	650	150	1 050
Plie rouge	250	0	5 300	5 550
Sébaste	0	10 000	0	10 000
Total	**72 100**	**107 950**	**60 550**	**240 600**

Source : Services stratégiques, MPO-région du Québec

9 La pêche et la chasse maritimes au Nunavik

Le Nunavik forme le tiers nord du Québec et couvre une superficie d'environ 507 000 km² de toundra et de forêt boréale. Les quelques 11 500 habitants du Nunavik, dont 90 % sont Inuits, vivent le long des côtes dans 14 villages nordiques (Carte 6).

Carte 6 : La région du Nunavik et ses 14 villages nordiques

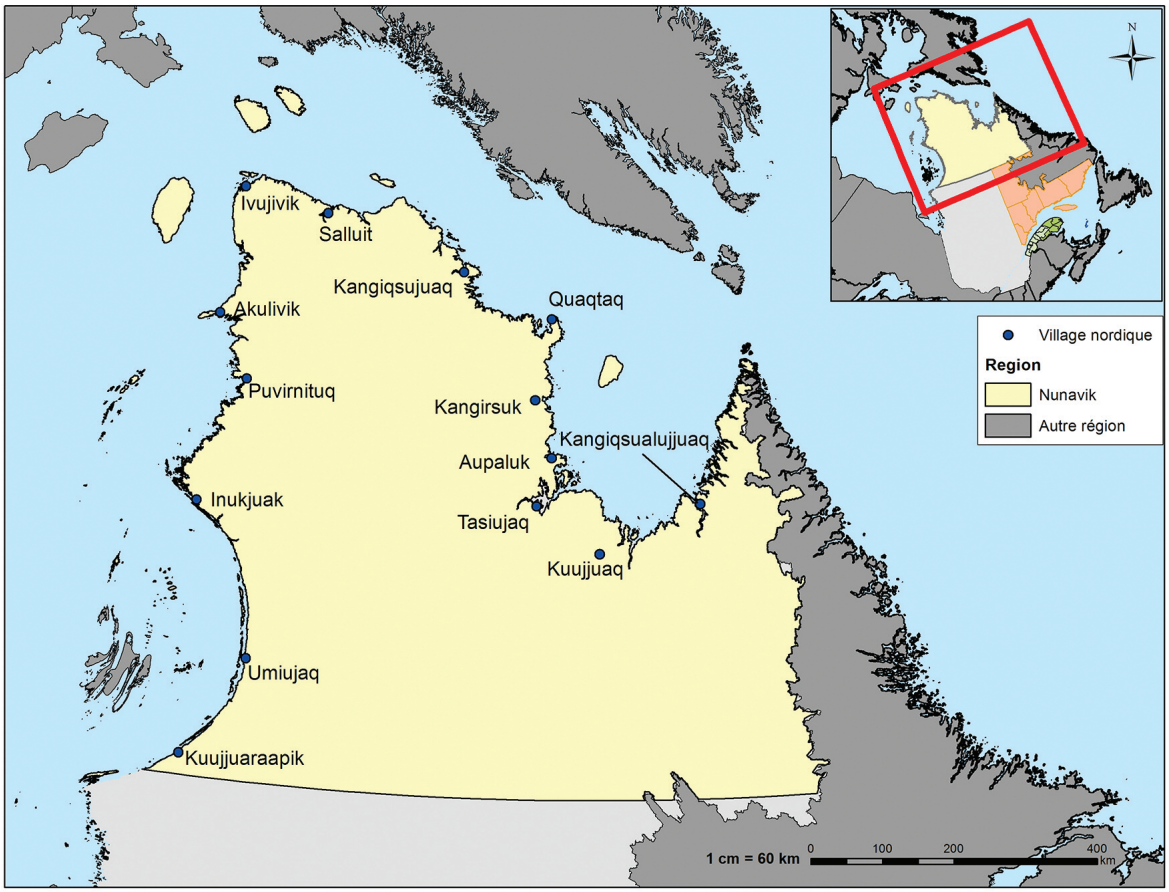

Source : MERN

La crevette et le flétan du Groenland sont les deux seules espèces pêchées commercialement au Nunavik. C'est la société Makivik[28] qui possède les droits d'accès pour ces espèces dans les eaux du Nunavik. Makivik a transféré ses allocations de flétan du Groenland à d'autres entreprises, mais elle continue de pêcher directement la crevette.

En plus de la pêche commerciale à la crevette, les Inuits pêchent de nombreuses espèces de poissons et d'invertébrés à des fins de subsistance : le saumon de l'Atlantique, l'omble de fontaine, l'omble arctique, le pétoncle, l'oursin, les moules, etc. Ils chassent également des mammifères marins, dont différentes espèces de phoque, la baleine boréale, le narval, le béluga et le morse. Le phoque, le béluga et le morse représentent probablement les plus importantes espèces marines capturées par les Inuits en termes d'apport alimentaire.

[28] La société Makivik représente légalement le peuple Inuit depuis 1978, soit quelques années après la signature de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (1975).

Le graphique 47 illustre l'évolution des captures de béluga et de morse depuis 2001. Le nombre de morses abattus est demeuré relativement stable depuis 2009, variant entre 28 et 42 morses. Quant aux captures de béluga, elles ont diminué entre 2001 et 2009 et ont légèrement augmenté entre 2010 et 2015.

Graphique 47 : Évolution des captures de bélugas et de morses au Nunavik, 2001-2015

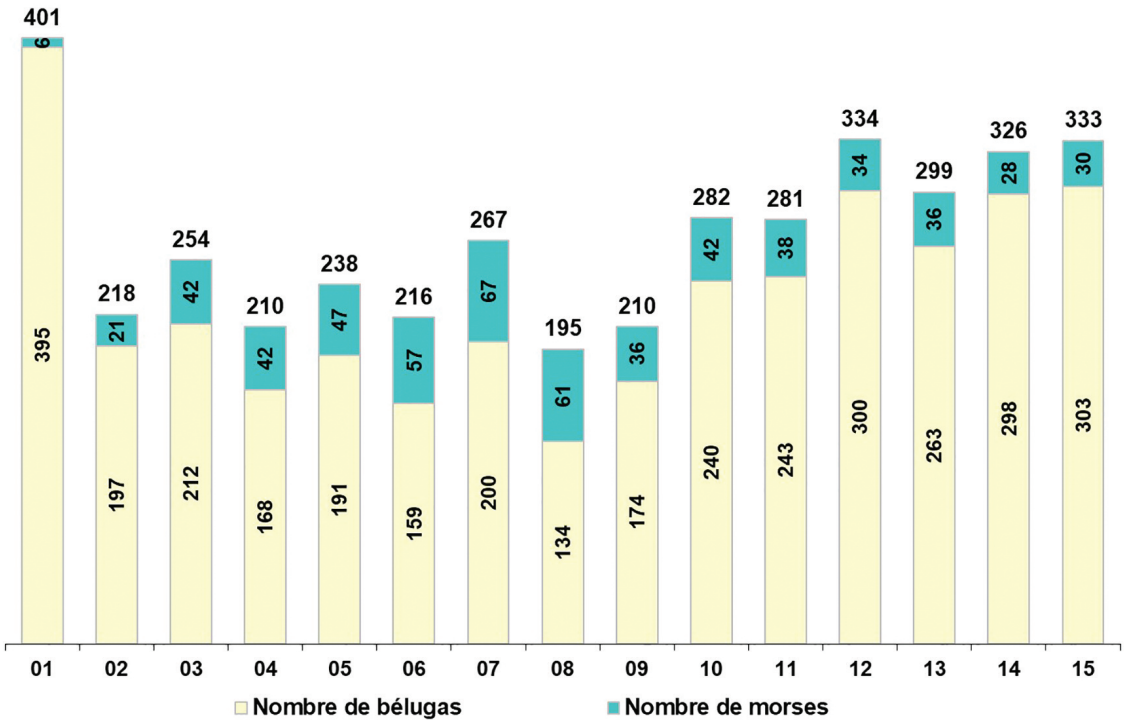

Source : MPO, région du Québec